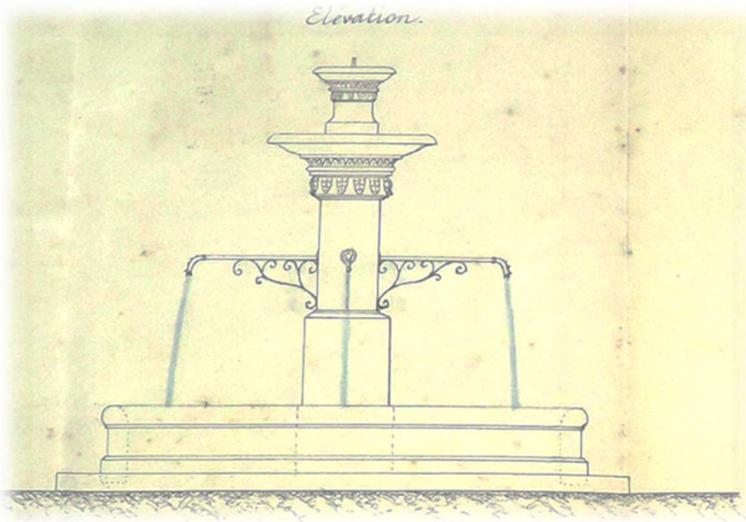




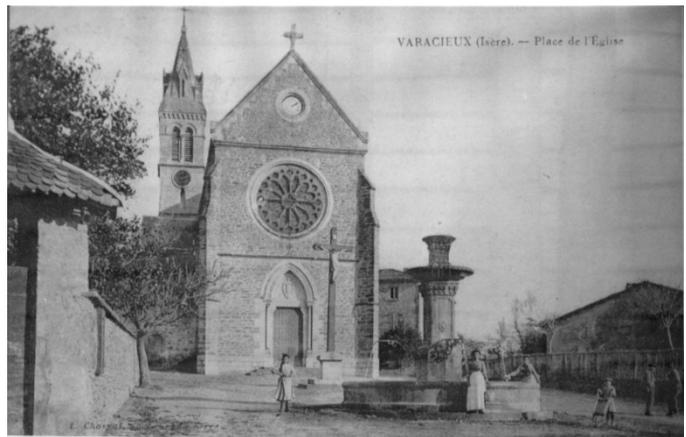
Construction d'une fontaine monumentale dans la commune de Varacieux



Ju approuvé
le 9 août 1888
Pour le Préfet
Le Secrétaire Général Délégué
M. Bismont

vue de la place du village au siècle dernier.

La fontaine chante !!



Imaginez la future place du village et la mise en valeur de sa Fontaine.

(Projets d'aménagement à l'étude)

« Dans un village, je recherche avant tout, La Fontaine, même si l'eau est partie depuis longtemps, elle garde à tout jamais une aura mystérieuse ... Si on ferme les yeux l'espace d'une seconde, on l'entendra chanter cette eau, on entendra aussi des rires d'enfants ricochant sur les pierres sèches, comme une cascade de gouttelette. »

Le mot du Maire

Point trop d'immobilisme !



Une année qui s'en va...riche en évènements !

Au niveau des réalisations importantes ...et attendues ! La suite des travaux de l'entrée sud du village : la liaison avec l'école .Plusieurs cépées de bouleaux se partagent désormais le nouveau parking devant le groupe scolaire avec poiriers à fleurs et liquidambers : une note locale finale fort agréable qui met ainsi un terme à l'aménagement de tout le terrain Ecole – Espace père bleu : sécurité pour nos élèves à l'entrée et sortie des classes, nouvelle voirie, création de 2 parkings : l'un destiné en priorité aux parents d'élèves ; le deuxième réalisé grâce à l'acquisition de la parcelle adjacente à l'école plus en direction des riverains . Un projet très abouti grâce à la ténacité des élus mais aussi à l'apport d'agréables subventions sollicitées.

En parallèle durant cette année, la fin de la révision du P.L.U devenue indispensable pour une mise en conformité avec les évolutions législatives liées à l'urbanisme et pour redessiner l'évolution de notre village durant une décennie.

Du mouvement également à la mairie et à l'épicerie : Gaëlle, notre secrétaire partie sous d'autres cieux, c'est Elodie qui désormais assure le secrétariat aidée par Nathalie, embauchée dans son poste au sein de l'agence postale. Suite à la cessation d'activités de Bernadette,... après 28 années tout de même... de présence dans son épicerie, David et Karine ont fait le choix, le bon choix..., de s'installer dans notre commune pour réouvrir ce magasin ô combien important ! Tous mes vœux de réussite les accompagnent dans leurs nouveaux horizons !

Que cette fin d'année soit douce, joyeuse pour chacun d'entre vous, seul ou en famille, et que le bonheur vous accompagne durant chaque jour de 2017.

« Au royaume de l'espoir, il n'y a pas d'hiver. » E. Boghossian.

Le mot de la commission communication

La commission communication est heureuse de vous présenter son 28ème bulletin municipal et souhaite qu'il devienne votre document de référence de la commune. Nous l'avons voulu simple mais le plus complet possible de manière à ce que vous trouviez des informations pratiques ou des conseils d'actualité. Nous nous faisons bien sûr l'écho de l'année écoulée dans ses événements traditionnels mais aussi dans les nouveautés et les projets qui ont fait sa richesse.

C'est avec plaisir que la commission se réunit autour d'une motivation unique : faire en sorte que les Varaciennes et les Varaciens bénéficient de l'information la plus complète et nous espérons que vous aurez aussi plaisir à nous lire. N'oubliez pas le site internet de la commune, mis à jour régulièrement où vous retrouverez l'ensemble des informations de votre commune.

Les Employés Municipaux



Nathalie ALEXIA, Gaëlle THOMAS, Elodie BONHORE

Nathalie Alexia a vu son contrat à l'agence postale renouvelé pour 3 ans alors que Gaëlle Thomas nous a quittée pour la mairie de Têche et a été remplacée par Elodie Bonhore au secrétariat de la mairie.



Robert MARCHAND et Denis BOIS aux services techniques



Nadia PAYRE-FICOUT, Aldina CHAMPON, Marie-Christine MOTTUEL, notre équipe de choc au sein des écoles !

Cet été, la commune a pris en contrat Ali, jeune habitant de Varacieux qui a demandé à travailler pour financer une partie de son permis de conduire.

Il a travaillé du 18 juillet au 12 août de 7h30 à 12h00 et a contribué à l'entretien de la commune avec Robert. Nous souhaitons le remercier pour son travail et sa joie de vivre. Tous nos vœux de réussite pour l'obtention de son permis de conduire.



Numéros Utiles

<p style="text-align: center;">MAIRIE :</p> <p>Tél. 04 76 64 22 29 fax. 04 76 64 27 59 email. varacieux@wanadoo.fr Site de la commune : varacieux.sud-gresivaudan.org Ouverture au public : Lundi : 14h à 16h Mercredi: 9h à 12h Jeudi, Vendredi: 13h30 à 17h30 Le 1^{er} Samedi du mois : 9h à 12h</p>	<p style="text-align: center;">DECHETTERIES :</p> <p>VINAY Tél. 04 76 36 79 29 Horaires : Lundi, Mercredi, Jeudi : 13h30 à 18h Mardi, Vendredi : 9h à 12h et 13h30 à 18h Samedi : 9h à 18h SAINT MARCELLIN Tél. 04 76 38 36 94 Horaires : Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi Vendredi 9h à 12h et 13h30 à 18h Samedi : 9h à 18h</p>
<p>AGENCE POSTALE : Tél. 04 76 36 37 45 Ouverture : Lundi, Jeudi, Vendredi : 13h30 à 16h Mercredi, Samedi : 9h à 11h30</p>	<p style="text-align: center;">CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L' ISERE :</p> <p>Saint Marcellin : Tél. 04 76 36 38 38 Vinay : Tél. 04 76 36 62 06 Pont en Royans : Tél. 04 76 36 02 76</p>
<p>SERVICE TECHNIQUE : Tél : 04 76 64 27 36 ECOLE MATERNELLE : Tél : 04 76 64 22 77 ECOLE PRIMAIRE : Tél : 04 76 64 25 36 CANTINE SCOLAIRE : Tél : 04 76 64 25 26 SALLE DES FETES : Tél : 04 76 64 26 71 STADE DE RUGBY : Tél : 04 76 64 25 25</p>	<p>ALMA : Maltraitance personnes âgées Tél. 04 76 46 47 47</p> <p>SOS ENFANCE MALTRAITEE : Tél. 119 / 0800 05 41 41</p>
<p>ADMR : Tél. 04 76 64 26 08 Permanence (Saint Sauveur) Lundi de 14h à 18h Mardi, Jeudi 8h à 12h et 14h à 18h</p>	<p style="text-align: center;">VIOL FEMMES INFORMATION :</p> <p>Appel anonyme et gratuit. Tél. 0800 05 95 95</p> <p>VIOLENCES CONJUGALES : Tél. 0800 33 34 35</p>
<p>GRAND SECHOIR : Tél. 04 76 36 36 10</p>	<p>ALLO SERVICES PUBLICS : Tél. 39 39 www.vos-demarches.com/Isere</p>
<p style="text-align: center;">URGENCES :</p> <p>Gendarmerie de Vinay : Tél. 04 76 36 70 17 Gendarmerie St Marcellin : Tél. 04 76 38 00 17 Pompiers : Le 18 En cas d'urgence de risque vital (SAMU) : Le 15 Gendarmerie : le 17 Appel d'urgence européen : Le 112</p> <p>CENTRE ANTI POISONS : (Lyon) Tél. 04 72 11 69 11</p> <p style="text-align: center;">CENTRE HOSPITALIER DE ST MARCELLIN Tél. 04 76 64 90 90 HOPITAL LOCAL DE VINAY Tél. 04 76 36 99 00</p>	<p>SIDA INFO SREVICE : Tél 0800 840 800</p> <p>DROGUE INFO SERVICE : Tél. 133 / 0800 810 821</p> <p>CANCER INFO SERVICE : Tél. 0810 810 821</p> <p>TABAC INFO SERVICE : Tél. 39 89</p> <p>TOXICOMANIE : Tél. 01 48 09 13 13</p> <p>SOS AMITIES : (Grenoble) Tél. 04 76 87 22 22</p> <p>SOS ALCOOL : Tél. 04 76 96 34 36</p>
<p>REGIE de Vinay : Tél. 04 76 36 90 57 SICTOM : Tél. 04 76 38 66 03</p>	<p>POLE EMPLOI : 3949 (candidat) 3995 (employeur) MISSION LOCALE : Tél. 04 76 38 83 42 1^{er} réseau pour l'emploi des jeunes</p>

Les commerces

Bar, restaurant, tabac	Restaurant du midi Monique et Christophe NICLOUD	620 Grande Rue	Tél: 04.76.64.26.53
Epicerie dépôt de pain, journaux, gaz	RENAUD David, VUILLAUME Karine	525 Grande Rue	Tél: 04.76.64.20.41
Espace Coiffure féminin et masculin	Monique CAILLAT	577 Grande Rue	Tél: 04.76.64.20.33

Exploitants forestiers et travaux agricoles

FAYARD Christophe		1350 route de Champ Moyet	Tél : 04.76.64.22.91
FAYARD Stéphane		1220 route de Champ Moyet	Tél : 04.76.64.23.21
GERMAIN Daniel		709 chemin de la Tour	Tél : 06.82.08.93.35
GERMAIN Florian		547 Grande Rue	Tél : 06.08.04.80.55
NICLOUD Thierry		86 impasse de la Vieille Eglise	Tél : 06.88.18.51.30
REY Bernard		525 Grande Rue	Tél : 04.76.64.20.41
VEYRET Environnement		420 ZA de Champ Moyet	Tél : 06.78.71.10.02

Travaux publics

NICLOUD Thierry		86 impasse de la Vieille Eglise	Tél : 06.88.18.51.30
VEYRET Environnement		420 ZA de Champ Moyet	Tél : 06.78.71.10.02

Bâtiment

Electricité et climatisation	VICAT Patrice	370 ZA de Champ Moyet	Tél : 04.76.64.28.27
Electricité Générale	GUYONNET Cédric	Impasse du Grand Taillis	Tél : 04.76.64.19.47 /06.63.77.79.96
Menuiserie Agencement	BERRUYER Hubert	289 chemin de l'étang	Tél : 04 76 64 29 15 / 06 82 35 97 42
Menuiserie Agencement	FOURNIER Jacques	620 chemin des Veyrets	Tél : 04 76 64 20 52 / 06 84 15 22 09
Plâtrerie, peinture	CELLIER François	1249 rte de la Combe du Lin	Tél : 04 76 64 23 42 / 06 10 40 21 93
ELIOT TECHNOLOGIES	Ingénierie, études techniques	90 Mazarin	Tél : 04 76 64 20 52 / 06 84 15 22 09
ARR'H MACONNERIE	Autres travaux de finition GENTE Stoyan	405 Route de Champ Moyet	Tél: 06.40.76.14.51
LOICK BERRUYER	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	615 IMP DU VERT	Tél: 06.47.36.02.80

Services & Commerce

G.A.S	(Gauthier Automobiles Services)		Tel: 06.76.31.25.43
Serrurerie, Mécanique agricole	CHEVALLIER Bastien & Gilles	59 route de Chambaran	Tel: 07.87.00.06.09
Luthier	LABORIE Christian	701 Chemin de la Grange du Moulin	Tel: 04.76.64.20.27
Paille, fourrage, noix	CARLIN M.France	2100 Route de Chambaran	Tel: 04.76.64.21.97
SAS Cappelin Valérie-Aimée	Produit de hte qualité BIO,organique non dopant	370 impasse de la Longe	Tél: 06.03.60.01.91

Vente de produits fermiers

FERME DE MAZARIN	Production de Foie gras JEROME CLEMENT	Mazarin	Tel: 04.76.64.25.69
Fromages, noix, huile de noix	Champon André & Sylvie	201 impasse du caillou	Tel: 04.76.64.20.98
Huile de noix	GAEC de Sully	946 chemin du Foity	Tel: 04.76.64.22.81
Fromages chèvres	Werny Vincent	770 chemin de la Péraudière	Tel: 04.76.64.28.40
Fromages	Berruyer Monique	1635 route Essemat	Tel: 04.76.64.20.47
Fromages de Brebis	Chevalier Aurélien	1030 route de la combe du Lin	Tél: 06.04.51.32.76
Fleurs coupées, aromatiques séchées	Meynet Noha (La boîte à essais, espace test agrirural)	110 impasse des Egoles	Tél: 06.30.72.29.54

Industrie & transports

D'FINITION		1200 Chemin du Gonon	Tel: 04.76.64.15.63 /06.13.30.13.19
E&S TEKNOLOGIKS		90 ZA de Champ Moyet	Tel: 04.76.38.91.62
KW INDUSTRIE		90 ZA de Champ Moyet	Tel: 04.76.36.92.20
S.E.R.M.M		21 ZA de Champ Moyet	Tel: 04.76.64.25.30
T.R.I		95 ZA de Champ Moyet	Tel : 04.76.36.80.00
Transports	PICART	485 ZA de Champ Moyet	Tel : 06.07.12.26.18

Gites

Gites du Caillou	André et Sylvie Champon	201 impasse du Caillou	Tel: 04.76.64.20.98
------------------	-------------------------	------------------------	---------------------

Elections Présidentielles et législatives 2017

Pour voter en 2017, pensez à vous inscrire sur les listes électorales **au plus tard le 31 Décembre 2016 à minuit !**

Pour cela, 3 moyens à votre disposition :

- Via internet en téléchargeant le formulaire sur notre site www.varacieux.sud-gresivaudan.org ou sur le site de la préfecture www.service-public.fr et en nous le retournant par mail à varacieux@wanadoo.fr
- Par courrier en vous procurant le formulaire en mairie ou via internet
- En mairie aux horaires d'ouverture

Autres Démarches administratives

Pour toutes vos autres demandes administratives telles que carte d'identité, passeport, recensement militaire, règlement de boisement, déclaration de travaux, demande de permis de construire, mariage...

...adressez-vous au secrétariat de mairie aux jours et horaires d'ouverture au public (voir page 3)

Plan Local d'Urbanisme

Le Conseil Municipal a voté en septembre 2014 une délibération de Révision du PLU.

Le but recherché était l'ouverture de nouveaux terrains à la construction suite notamment à la réalisation des travaux d'assainissement.

Ce qui ne devait être au départ qu'une simple Modification s'est très vite transformé en Révision après consultations des Services de l'État. En effet, l'évolution de la législation, la validation du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale de la Région Grenobloise) ont compliqué la tâche de la Commission d'Urbanisme puisqu'il a fallu tout remettre à jour le règlement pour qu'il soit conforme aux nouvelles dispositions. Les derniers décrets divulgués en ce qui concerne notre PLU datent du 01/01/2016.

Les travaux de la Commission d'Urbanisme et de l'Urbaniste se sont achevés le 16 Novembre dernier par le vote de l'arrêt du PLU par le Conseil Municipal.

Il reste à présent à traiter tout le volet administratif avec la consultation de Personnes Publiques Associées (État, Conseil Régional, Conseil Départemental...) qui ont 3 mois pour délivrer leur avis. A l'issue de cette consultation, l'enquête publique se déroulera sur un mois et le Commissaire enquêteur aura encore un mois pour rendre ses conclusions. La Commission devra traiter, s'il y a lieu, les recommandations avant de valider définitivement le PLU.

Etat Civil du 1^{er} Décembre 2015 au 30 Novembre 2016

Mariages

- Le 14 mai 2016 **Samir ZEKHNINI et Céline FILLET-COCHE**
- Le 21 mai 2016 **Loucif BELHADJ et Eva BABOULIN**
- Le 11 juin 2016 **Jérémy Tobisz et Anabela Gomez**
- Le 02 juillet 2016 **Denis BALME et Céline LATGE**
- Le 16 juillet 2016 **Nicolas CAILLAT et Floriane STEFANELLO**
- Le 23 juillet 2016 **Nicolas MACIAS RUIZ VELASCO et Maria DEL PILAR FERNANDEZ GONZALEZ**
- Le 06 août 2016 **Matthieu CORDELLE et Amélie CAILLAT**

Naissances

Louis FOURNIER DIT CHABERT, né le 2 septembre 2016

Leïla BESNACI, née le 19 septembre 2016

Liyah BELABBES, née le 11 octobre 2016



Louis

Fournier

Seul le petit Louis Fournier a souhaité paraître.

Décès

Anne MANGE veuve CHAMPON née le 31/05/1928, décédée le 3/03/2016

Martial SOULLIER né le 8/05/1926, décédé le 10/03/2016

Marie-Josèphe GUILLAUD épouse CHIROUGE-TRIBOULLIER née le 29/06/1935, décédée le 25/03/2016

Marie MURYS veuve PAYRE-FICOUT née le 11/01/1933, décédée le 25/05/2016

Claire ROMERO épouse BESSEAT née le 25/05/1963, décédée le 17/06/2016

Ginette POUPOT, née le 13/08/1928, décédée le 30/06/2016

Henri GIROND, né le 30/10/1930, décédé le 18/07/2016

Marthe NICOUD, née le 23/12/1930, décédée le 5/08/2016

Frédéric JULLIN, né le 18/12/1977, décédé le 15/09/2016

Pascale BRUNEAU épouse COQUILHAT, née le 14 Août 1961, décédée le 12/11/2016

Vie Scolaire

En cette journée de rentrée scolaire, 93 enfants étaient inscrits au sein des écoles, répartis en 4 classes à 2 ou 3 niveaux :

La classe de petite et moyenne section

28 enfants sous la responsabilité de Coralie VITTE-COVAS



La classe de grande section, CP, CE1

20 élèves encadrés par Séverine Schneider et Lise Léger



Les Classes de CE1, CE2, CM1 et CM2

22 élèves de CE1, CE2, CM1 avec Gyslaine Sainz et 23 élèves de CM1 et CM2 avec par la directrice, Nathalie Jung, secondée dans sa décharge partielle par Eve Reulier



Temps d'Activités Péri-scolaires

Déjà la troisième année que les T.A.P. ont été mis en place... et que la commission scolaire, les ATSEM et les bénévoles s'investissent dans leur organisation qui demande un véritable travail de préparation : réunir les personnes investies afin de faire un bilan et savoir ce qu'elles souhaitent faire avec les élèves ; établir un planning pour chaque période d'école ; acheter le matériel nécessaire aux activités ; récupérer les inscriptions de chaque enfant avec les règlements afin de préparer les listes pour que chaque intervenant sache qui doit être présent ... C'est pourquoi il y a des dates précises pour rendre les inscriptions sachant que certaines arrivent le jour même de la rentrée ! Ce qui demande une disponibilité de la commission pour finaliser au mieux dans l'urgence !

Toute cette organisation pour ¾ d'heure par jour ! Gérer un groupe, animer des ateliers divers et variés n'est pas chose facile face à nos petits bambins qui demandent de l'attention. La commission a envisagé de passer à 3 fois 1h ou 2 fois 1h30 mais la mise en place d'un PEDT ne nous permet pas de changer le rythme des TAP avant la rentrée 2018...

Faute de bénévoles en ce début d'année les enfants inscrits le vendredi ne bénéficient plus d'ateliers spécifiques mais d'activités récréatives. Dommage... Pour pallier à ce manque, la municipalité envisage d'embaucher une personne pour animer les TAP.

Le prix de l'inscription aux TAP reste inchangé (10€/période/enfant). Nous tenons à souligner que la/les période(s) assurées par les parents ou grands-parents bénévoles sont gratuites pour les enfants concernés.

Il va sans dire que tous les bénévoles sont vivement remerciés ; un appel est lancé à toutes les bonnes volontés désirant s'investir, même ponctuellement, auprès de nos chères têtes blondes !

CCAS

Le rôle du CCAS est de veiller au bien-être moral et physique de toutes les personnes en souffrance ou en grande difficulté.

- En 2016, le CCAS est venu en aide à une famille en prenant en charge les frais de restauration scolaire d'un des enfants.
- Le 5 mars 2016, le Maire et son équipe municipale ont accueilli « les Aînés » de plus de 65 ans pour le repas annuel offert par la commune.

Tous ravis de commencer cette journée par un apéritif, propice aux retrouvailles, nos invités se sont installés autour des tables colorées, agrémentées par les menus réalisés par les enfants de l'école lors des TAP.





Nos convives se sont régalés avec le repas préparé par le traiteur « A table » et servi par les élus. L'après-midi fut animé par Monsieur Jules et sa danseuse ; chansons, histoires, danses ont également ponctué le repas.

Il va s'en dire que la journée est passée trop vite ...car pour certains d'entre eux, ce temps est le seul lien pour se rencontrer au cours de l'année.



- Les plus de 75 ans qui ne peuvent pas être présents à ce repas, reçoivent un colis porté par les élus ; mais cette attention ne remplace pas cette belle journée, pensez-y !
- Le CCAS porte également un colis de Noël aux Aînés qui ont dû quitter leur domicile pour l'hôpital.
- Pour les plus jeunes, le repas de Noël est offert aux enfants des écoles, suivi de la visite du Père Noël.
- Une somme de 100 € est allouée à chaque classe comme cadeau de Noël aux écoles



Compte-rendu des Conseils Municipaux

Conseil du 18 Décembre 2015

Délibération indemnité de conseil pour le Trésorier

Sur les calculs fournis par le trésorier il est proposé comme indemnité de conseil la somme de 446.54€ pour la gestion annuelle 2015. Le conseil approuve à 9 votes pour et 2 abstentions.

Délibération pour la redevance des chantiers provisoires ERDF

Une délibération est prise à l'unanimité pour valider le versement d'une redevance concernant les chantiers provisoires d'ERDF. Pour 2016, cette redevance s'élèverait à 17.30 €, soit 10% de la redevance d'occupation du domaine public.

Etude de devis pour filets pare-neige

Après étude de 2 devis le moins disant est retenu pour des filets pare-neige de 1 m de haut à 7.70 € le ml. Seront posés : 50 m à la Combe du Lin, 50 m au Parc de chasse et 50 m chez Mr Blain pour essai.

Conseil du 29 janvier 2016

Délibération : Demande de subvention pour le plan Triennal de voirie

Le Conseil vote à l'unanimité la demande de subvention au Territoire Sud Grésivaudan pour effectuer les travaux de voirie s'inscrivant dans le plan triennal 2016 / 2017 / 2018.

Repas des aînés du 5 Mars 2016

Après étude des différentes propositions de menu, le Conseil demande une nouvelle négociation auprès de Christophe Nicoud pour privilégier le local. Si celle-ci n'aboutit pas le choix se portera sur A TABLE. Pour l'animation, Claude Jules est retenu avec sa danseuse pour une prestation à 180 €. La distribution des invitations sera effectuée par les élus.

Règlement de l'Espace Père Bleu

Une nouvelle mouture du règlement de l'Espace Père Bleu est validée.

Délibération pour ouverture de Crédit pour Dépenses Nouvelles

En attendant le vote du nouveau budget 2016, une ouverture de crédit pour dépenses nouvelles est nécessaire afin de pouvoir commencer les travaux d'investissement dès le début de l'année, votée à l'unanimité.

Etude des devis menuiserie pour la salle des archives et le placard de la salle des mariages

Après étude des devis proposés, attribué à l'unanimité à Mr Jacques FOURNIER.

Débat sur le PADD actualisé

Après débat, le Conseil Municipal valide le PADD avec quelques modifications.

Délibération : Demande de subvention pour le bassin

Délibération est prise de faire une demande de subvention auprès de la Maison du Territoire pour soutenir le projet de réfection du bassin.

Délibération : Demande de subvention AD'AP

Délibération est prise de faire une demande de subvention pour la mise en conformité et accessibilité PMR des bâtiments communaux (AD'AP) obligatoires.

Délibération : Cession de parcelle BOUVEYRON

Dans le cadre des déclassements de voirie, délibération est prise d'octroyer les terrains à Monsieur Gérard BOUVEYRON et à Madame Noha MEYNET.

Délibération : Redevance d'occupation du domaine public

Délibération est prise afin de percevoir une redevance d'occupation du domaine public par France Télécom, rétroactive sur les 4 années précédentes.

Délibération : Subvention au Sou des Ecoles

Délibération est prise d'accorder 2000 € de subvention au Sou des Ecoles pour soutenir le projet de voyage de la classe de CM financé par les parents et l'association.

Délibération : Conseil en Energie Partagée

Le Conseil valide l'intervention d'un Conseiller en Energie pour effectuer un bilan énergétique sur les bâtiments communaux.

Délibération : Enfouissement de réseaux électriques

Après études précises des conditions auprès d'ERDF, le Conseil décide une prise en charge partielle de l'enfouissement du réseau électrique, profitant de la tranchée créée par le passage de l'assainissement au Grand Champ.

Conseil du 25 mars 2016

Passage du Rallye de Saint Marcellin le 2 Juillet 2016

L'association a concentré les spéciales du rallye sur une demi-journée et permet aux riverains de sortir entre chaque spéciale. Elle veillera à sanctionner tout écart relevé (plaque immatriculation. Ou N° reconnaissance) durant les reconnaissances.

Vote des taux d'imposition 2016

Délibération est prise pour une augmentation de 0.5 % des taux d'imposition habitation, foncier non bâti et foncier bâti pour 2016 (maintien d'une hausse faible mais régulière).

Vote du budget 2016

Le projet de budget 2016 est voté à l'unanimité.

Délibération pour attribution de subvention à l'ARIA 38

Il est voté à l'unanimité l'attribution d'une subvention de 70 € par personne, soit 140 € au total, 2 personnes de la commune y étant accueillies.

Délibération pour demande de subvention au SEDI pour la traversée Nord du village

Votée à l'unanimité

Déneigement

Suite à la plainte de certaines personnes concernant le déneigement dans leur cour, il est rappelé que la commune n'a aucune obligation quant au déneigement des voies privées et que c'est un service rendu; en cas de dégradation la commune décline toute responsabilité.

Conseil du 27 Avril 2016

Demande de subvention pour le Trail des Chambaran

Le Conseil décide d'octroyer la somme de 200 € à l'association du Trail des Chambaran pour sa 5^{ème} Edition.

CCAS : Etude de dossier d'une demande d'aide

Afin de soutenir une famille en grande difficulté, le Conseil décide la prise en charge des frais de restauration de l'un des enfants jusqu'à la fin de son année scolaire.

Demande de subvention du RCV

Après étude, le Conseil décide de prendre en charge les frais de déplacement sur Briançon, les frais de remise aux normes électriques des locaux du Rugby, et d'allouer un plus pour les 40 ans du Club en accordant 3 000€ de subvention pour l'année 2016.

Délibération pour demande de réserve parlementaire liée à la réhabilitation de la fontaine

Délibération est prise d'allouer la réserve parlementaire de 5 000 € de Mme Bonneton, députée, à la réhabilitation du bassin.

Délibération pour demande de subvention pour l'aménagement Nord du village

Délibération est prise de faire une demande de subvention au Territoire pour l'aménagement Nord du village.

Contrôle des Bornes Incendies

Le dernier Conseil des Maires a voté un nouveau procédé pour le contrôle des bornes incendies qui sera effectué par un agent de la Régie accompagné d'un agent communal au prix de 30 € par borne, soit 1 290 € au total (le SDIS n'effectuant plus ce contrôle).

Personnel Communal

Gaëlle THOMAS demande un Congé Parental du 16.05.2016 au 30.06.2016 et une demande de mutation à la Mairie de Têche au 01.10.2016.

Fin de contrat de Nathalie ALEXIA en septembre à voir.

Information PLU

Le PLU a été accepté par la DREAL : une réunion publique sera organisée selon les dispositions en vigueur.

Conseil du 25 Mai 2016

Intervention de l'architecte paysagiste pour l'aménagement du village

L'architecte paysagiste proposera 3 scénarii tenant compte des contraintes (pente, accès riverains, PMR, parking, etc...) et des souhaits émis par les personnes présentes.

Demande d'autorisation de passage du 11^{ème} Rallye de la Noix le samedi 29 Octobre 2016

Autorisation donnée sous réserve d'étude de nouveaux circuits (lassitude des riverains, surtout pour les reconnaissances).

Etude des devis informatiques pour les écoles et la mairie

Le devis de M. Castaing est retenu pour équiper d'un ordinateur portable et d'un vidéoprojecteur l'école et la mairie.

Etude des travaux

Présentation du projet de création d'une desserte forestière, accompagné par la Chartre Forestière, permettant l'accès aux grumiers dans le cadre de l'exploitation de la forêt de Chambaran. Desserte reliant Varacieux jusqu'à Brion sur une distance de 5 km. Les travaux prévisionnels de l'ordre de 140 000 € seraient subventionnés à 80%.

Décision est prise de broyer les 500 premiers mètres du chemin de la Faita (de la départementale à la maison Muzelier).

Le Chemin de l'Etang, le départ de la Combe du Lin et le chemin des Mourets seront refaits en enrobés

Etude et proposition de remplacement du photocopieur de la mairie

La proposition de SERD est retenue pour le remplacement avec mise aux normes (Dématérialisation obligatoire de la DGFiP).

Arrêté du Maire

La circulation par temps de neige et verglas est interdite dans les 2 sens de circulation dans la descente de Murinais (Route de Jacquemonaire) - sauf riverains avec véhicules équipés.

Conseil du 15 Juin 2016

Délibération qui annule et remplace celle du 25 Mars 2016 (N° 2016-018)

La demande de subvention au SEDI doit être faite pour un montant TTC global de 141 731 € avec une prise en charge de 130 489 € par le SEDI pour les travaux d'Entrée Nord du village. La différence sera le reste à charge de la commune.

Délibération pour le coût du repas cantine de l'année scolaire 2016/2017 :

Le Conseil vote à l'unanimité un maintien du prix du repas à 3.70 €.

Délibération pour emprunt de 150 000 Euros pour financer l'aménagement de sécurité des abords de l'école

Après étude des propositions, le Conseil délibère pour l'offre du CACE avec un remboursement trimestriel sur 15 ans au taux de 1.19 %.

Demande de mise en place d'un distributeur de baguette

La décision est mise en attente : la priorité est laissée à l'épicerie dans le cas d'un éventuel repreneur.

Conseil du 20 Juillet 2016

Modifications statutaires de la 3C2V qui prend les compétences suivantes :

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage – Elargissement de la compétence « Domaine Economique » - Passage en compétence obligatoire « Collecte OM » - Passage en compétence optionnelle « Collecte et distribution Eau Potable ».

Délibération sur le périmètre de la fusion

Addition des 3 communautés de communes actuelles (3C2V, CCBI, CCPSM)

Composition du futur Conseil Communautaire

1 représentant pour Varacieux sur un total de 73 conseillers communautaires.

Délibération d'embauche estivale

Décision est prise d'embaucher une personne durant 1 mois pour pallier aux absences pour congés.

Demande d'aide du RASED

Accord pour une subvention de 100 €.

Conseil du 9 Septembre 2016

Mise en place de la souscription à la Fondation de France

Il a été décidé de mettre en place une souscription par l'intermédiaire de la Fondation de France pour que des dons puissent être faits pour la remise en état du bassin.

Information sur le projet de remise en état du chemin de la Faitas

Trois projets de répartitions ont été proposés par la Charte Forestière pour les 5.5 km de chemin à réhabiliter. Le 1^{er} se base sur les surfaces de bois de chaque commune, le 2^{ème} sur le linéaire et le dernier serait un mixe des 2, soit au prorata des surfaces de bois + du linéaire.

80% du montant des travaux (s'élevant à 140 000 €) seront pris en charge les subventions (Européenne, régionale, ..).

Indemnités du perceuteur sortant : Mickael CHAILLET

Après calculs, l'indemnité de M. Chaillot s'élève à 298.60 € net.

Acceptée par le Conseil

Réflexion sur la parcelle du village propriété de la Mairie

Etude pour la mise en vente de la parcelle située dans le village, entre la propriété de M. Léo Berruyer et le jardin de M. Roger GIROUD. A réfléchir.

Information sur l'aménagement de la place du village

Plusieurs scénarii seront proposés.

Un dossier de subvention auprès du Territoire sera déposé.

Suppression du poste de rédacteur / Création d'un poste d'Adjoint Administratif

Délibération prise à l'unanimité

Décision Modificative pour versement du FPIC

Il convient de prendre une décision modificative afin de pouvoir verser le Fond national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales. En effet, son montant ayant considérablement augmenté, le montant provisionné est insuffisant. 1 500 € seront donc transférés du compte Matériaux Divers.

Conseil du 5 Octobre 2016

Délibération pour dérogation au mode de marquage des coupes affouagères

Délibération est prise à l'unanimité de revenir à un mode de coupe traditionnelle (baliveau). La parcelle N° 17 devra être martelée dès que possible (automne 2016). Inscriptions en mairie jusqu'au 25/10/16.

Délibération pour convention fourrière 2017

Délibération prise à l'unanimité pour valider la signature de la convention avec la SPA de Renage au tarif de 0.30 cts par habitant.

Etude offres de prix radars pédagogiques

Suite à plusieurs plaintes de riverains concernant la vitesse excessive de certains véhicules dans le village, sont étudiés 2 devis de radars pédagogiques. Sont évoqués différents dispositifs visant à réduire la vitesse (le marquage au sol de la vitesse réglementaire et/ou la mise en place de feu à radars de vitesse intégrés). Une recherche d'informations sera faite (autorisations, prix,...) pour prise de décision.

Conseil du 16 Novembre 2016

Constitution d'une Commission pour le Bassin Communal :

La commission s'occupera de la diffusion d'informations concernant la mise en place de dons gérés par la Fondation du Patrimoine à laquelle la commune vient d'adhérer.

Délibération d'arrêté du PLU

Présentation et explication de la nouvelle carte du PLU à tous les conseillers et information sur le planning à venir.

Les conseillers ont voté à : 2 voix CONTRE, 3 voix d'ABSTENTION, 9 voix POUR

Etude des devis pour la mise en place de fenêtres à l'Ecole Maternelle

Actuellement les classes maternelles sont équipées de châssis fixes (impossibilité d'aérer et forte chaleur en été)

Deux devis sont présentés pour remplacer la partie haute des baies vitrées en place : l'Entreprise DUCRET est retenue car moins chère (1160€HT la fenêtre) et avait posé les menuiseries existantes (garantie décennale).

Réouverture de l'épicerie

Pour la réouverture de l'épicerie, la mairie souhaite offrir le verre de l'amitié et effectuer une passation de relais entre Bernadette et David et Karine (les nouveaux épiciers), en présence des clients le vendredi 25 Novembre à 19H30 à la Mairie.

Information forestière

Légalement, la commune est prioritaire pour toute vente de coupe de bois inférieure à 4 Hectares.

Demandes de subventions

Subventions refusées au LETP Bellevue et au Secours Populaire

Autorisations de stationnement

Autorisation accordée le vendredi soir au camion pizza « Pizza & Basta ».

Autorisation accordée au cirque Tony fin novembre-début décembre.

Commémorations

Chaque 19 mars, 8 mai et 11 novembre, Varacieux rend hommage à toutes celles et tous ceux qui sont tombés ou ont souffert durant les conflits de la Guerre d'Algérie, de la seconde Guerre Mondiale et de la Grande Guerre.

A ces occasions un message de paix et de tolérance est délivré ; une minute de silence est observée, une gerbe est déposée par des enfants au pied du Monument aux Morts et le verre de l'amitié est partagé entre les élus, les membres de la FNACA et toutes les personnes venues assister à ces commémorations du Souvenir.



Hommage du 19 Mars 2016



Commémoration du 8 Mai 2016



Cérémonie du 11 Novembre 2016

Historique de Varacieux

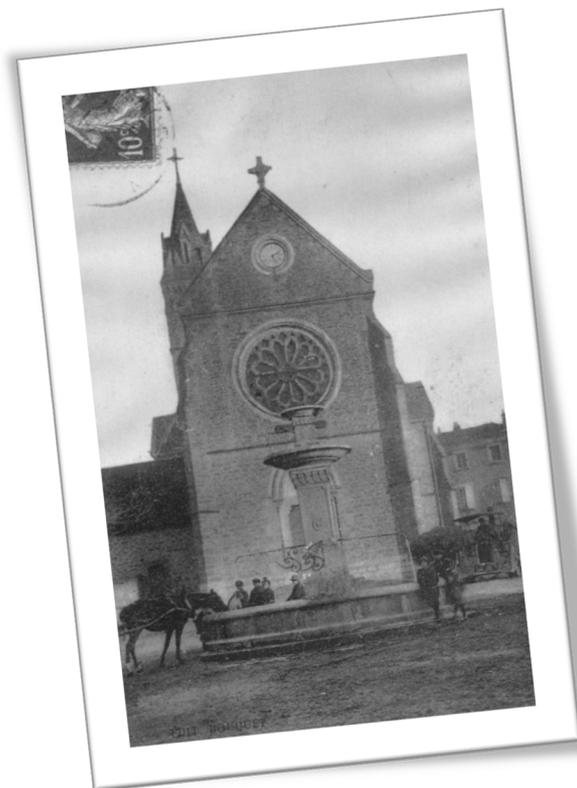
Commune de 887 habitants en 2013. Superficie : 1848 hectares. Site particulièrement agréable jouissant d'un microclimat privilégié (absence quasi totale de brouillard) et d'une vue imprenable sur le Vercors. Les habitants de Varacieux sont appelés les Varaciens.

Origine du nom : Vairaciaco, Vairasierus au XI^{ème} siècle. Veracev, Veracerq, Veyraceu (XII^{ème} siècle), Veracef, Veraceni (XIII^{ème} siècle), Veracco, Veracenum, Veracevo (XIV^{ème} siècle), Veraceni, Veracieu, Veracia (XV^{ème} siècle). Selon certains, il faudrait y voir la latinisation d'un mot celtique **vera** désignant un ruisseau. D'autres en font simplement le domaine de Varacius.

En 1350, on y signale l'existence d'un prieuré de bénédictins dépendant de la Chaise-Dieu. Ce prieuré patronnait l'église de Saint-Vérand et celle de Varacieux dont l'existence est notée dès 1089. L'église actuelle fut inaugurée en 1858.

La famille de Bressieu

Jusqu'en 1314, les dauphins de Viennois possèdent la terre de Varacieux. Le 1^{er} octobre de cette année, Jean II, dauphin, la cède ainsi que le château, au chevalier Aymar 1^{er} de Bressieu en récompense de ses services. En 1344, ses fils Hugues et Louis de Bressieu rendent hommage pour le château de Varacieux. Aymar II de Bressieu, petit-fils d'Aymar 1^{er}, fait de même en 1350. Le 29 novembre 1362 son fils Joffrey, baron de Bressieu, rend à son tour hommage de la même terre. Sa fille unique Alix de Bressieu épouse Guillaume de Grolée en 1375.



Famille de Grolée

Alix de Bressieu et Guillaume de Grolée eurent un fils, Aymar, qui le 27 mars 1404 hérita, par testament de son grand-père, du château de Varacieux dont il rendit hommage en 1413. Son fils ou petit-fils Jacques de Grolée, seigneur de Luys, vendit la terre et le château en 1456 (12 juin) pour 2450 écus neufs à Amédée de Beauvoir, seigneur de Villeneuve-de-Marc.

Famille de Beauvoir et Virieu-Beauvoir.

Antoinette de Beauvoir, dame de Varacieux, fille d'Amédée, épousa en 1460 Sibond de Virieu, seigneur de Faverges sous la condition de prendre le nom de Virieu-Beauvoir. Le 30 juin 1463, Amédée de Beauvoir, seigneur de Varacieux, voit ses biens confisqués par le roi Louis XI « pour avoir abandonné le parti du roi étant dauphin lorsqu'il se retira en Flandre ». Le 14 janvier 1522, François de Virieu-Beauvoir, fils de Sibond et d'Antoinette vendit le château et le tènement de Varacieux à Louis Albi qui le revendit vers 1530 à Philippe de La Tour, seigneur de Vatilieu. Lequel prêta serment et hommage au roi dauphin le 22 novembre 1531 pour le château et le mandement de Varacieux. Philippe de la tour avait épousé Louise de Sassenage mais leur fils Philippe II mourut sans enfant.

Famille de Maugiron

La terre de Varacieux passa ensuite à Guillaume de Godefrey, seigneur du Molard (château sis à Saint-Marcellin) qui, ayant épousé Marguerite de La Porte de l'Arthaudière, eut une fille unique, Agnès de Godefrey, dame de Varacieux, laquelle épousa Gabriel de Maugiron, seigneur de La Tivelière, écuyer et châtelain d'Alleverd, en 1533. Dès lors, la terre de Varacieux sera propriété de la famille Maugiron jusqu'en 1682. Gabriel de Maugiron et Agnès de Godefrey n'eurent qu'une fille Jeanne, qui épousa son cousin Laurent de Maugiron le 19 mai 1550. Il s'agit du célèbre capitaine catholique qui s'illustra durant

les Guerres de Religion. Scipion, le troisième des huit enfants qu'eurent Laurent et Jeanne de Maugiron, hérita entre autres terres, de celles de Varacieux. Scipion épousa à Paris, le 17 octobre 1600, Madeleine de Lugoli, fille de Pierre, seigneur de Château-fort et de Croquetaine. Il mourut en 1625, laissant six enfants, parmi lesquels deux fils dont le second, Claude de Maugiron devint seigneur de Varacieux. Il fut nommé maréchal de camp en 1643. Louis de Maugiron, frère du précédent, lui succéda. Il épousa en 1645, Louise de Barjac dont il eut dix enfants. François V l'aîné, maître de camp des armées du Roi devint seigneur de Varacieux, mais il céda cette terre à sa sœur Françoise-Sylvie de Maugiron par un acte du 6 octobre 1682. Cette dernière, ayant épousé le 10 août 1667, Louis de Fassion, seigneur de Sainte-Jay, la terre passa à cette famille.

La famille de Fassion

Louis de Fassion céda la terre de Roybon à son fils Jean-Baptiste, seigneur de Sainte-Jay, Brion et Varacieux, lequel épousa le 10 août 1700, Madeleine d'Agout. Leur fils Augustin fut seigneur de Fassion en 1720. Le dernier des seigneurs de Varacieux, signalé en 1789, était le marquis de Menon qui fut chassé par la tourmente révolutionnaire. (On croit savoir que Barnave séjourna dans le château de Varacieux).



La propriété fut vendue comme bien national, mais les acquéreurs étant insolvables, Claude Ferrouillat, dont la famille fournissait depuis 1604 les régisseurs du château, en fit l'acquisition. Le dernier de ses descendants directs, André Ferrouillat épousa sa cousine germaine Louise Ferrouillat, mais n'eut pas d'enfant. Il fit don de la maison forte de Varacieux à Régis Ferrouillat.

Locataire depuis plusieurs générations, la famille Revol acquit une partie du château en 1970. André Ferrouillat, fils et héritier de Régis Ferrouillat vendit le corps du château en 2002 à Evelyne Graf.

Le Gâteau aux Noix de « Mémé Henriette »

3 dl - sucre
3 dl - noix pilées
2 dl farine
2 dl huile -
4 œufs -
2 cuillères à café levure -
1 cuillère à soupe eau de vie -
cuisson 45 mn - théramotes
4



Bien mélanger les noix pilées avec la farine et la levure. Dans un autre récipient, battre les œufs avec le sucre, rajouter l'eau de vie et l'huile. Faire un puits dans le mélange farine, verser les œufs petit à petit et bien mélanger le tout. Verser dans un moule beurré et au four.....

Une fois le gâteau démoulé et refroidi, **le recouvrir d'un glaçage chocolat**

Déguster avec un Crémant ! Bon appétit !

Une petite faim ?

Deux « camions pizza » sont à votre disposition sur la place du village :

- « **Pizza & Basta** » est à votre disposition au **06.14.12.92.34**, le mercredi et le vendredi de 17h30 à 21h pour vos petites faims de pizzas cuites au feu de bois.
- « **chez Kinou** » vous propose ses pizzas le samedi soir au **07.81.98.74.29**



Projet Place du Village et Fontaine

Depuis plusieurs années, le projet de réhabilitation de la Fontaine fait couler "un peu" d'encre !!

Le conseil municipal, sollicité par les associations et les Varaciens, a mandaté un cabinet d'architecte pour étudier différentes solutions pour la rénovation du bassin et l'intégration dans un projet plus global du réaménagement de la place du village.

Plusieurs réunions sur le "terrain" ont permis à chacun de s'exprimer, suivies par la présentation de différents scénarii, dont 3 projets d'implantations avec repositionnement de la fontaine.

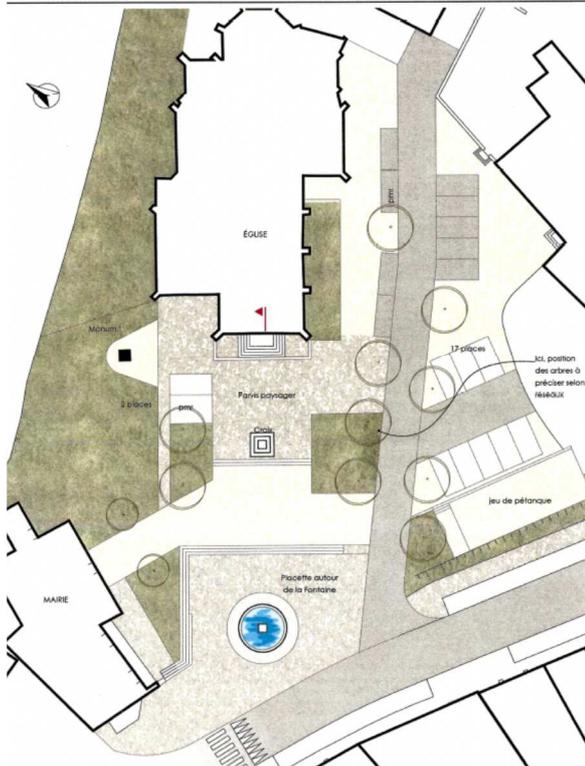
Ces esquisses ont permis à chacun de s'exprimer sur la globalité du projet, ses avantages, ses inconvénients, la vision de chacun sur l'organisation de la place, l'accessibilité et les contraintes dans le cadre de manifestation ou d'utilisation courante de l'espace, les obligations vis-à-vis des accès handicapés.

De nouvelles réunions de travail seront programmées afin de continuer la réflexion sur l'organisation globale de la place, la faisabilité en termes de délais, la possibilité d'échelonnement du projet en fonction des contraintes budgétaires.

Une commission "Fontaine" a été créée lors du conseil municipal du 16 novembre, pour la mise en place d'une souscription en collaboration avec la fondation du patrimoine (flyer ci-joint).

VARACIEUX / AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU VILLAGE / ÉTUDE DE SCÉNARIIS / 10-2016 /
SCÉNARIO 1 : COMPOSITION DANS L'AXE DE L'ÉGLISE - 1/350E

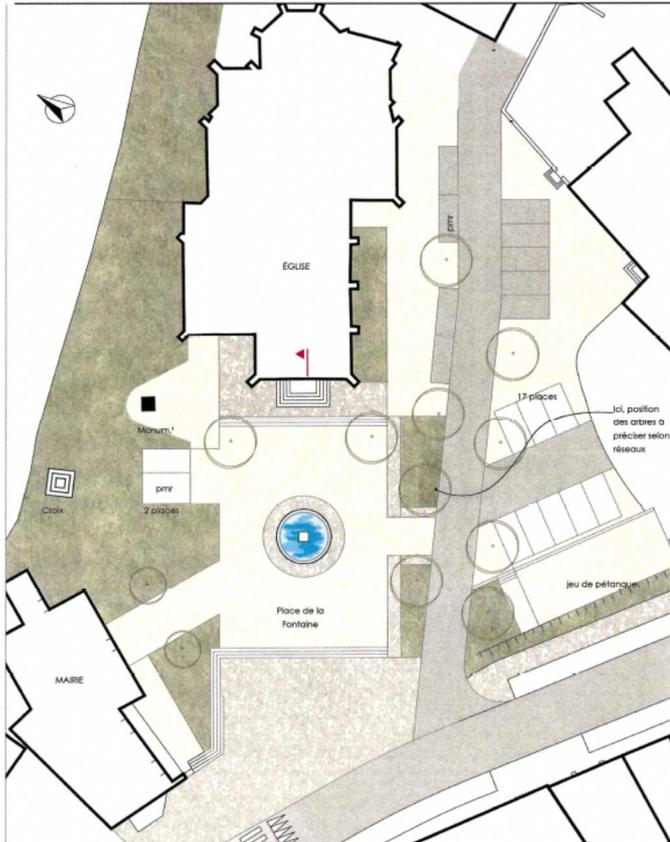
CAMBIUM



Scénario 1

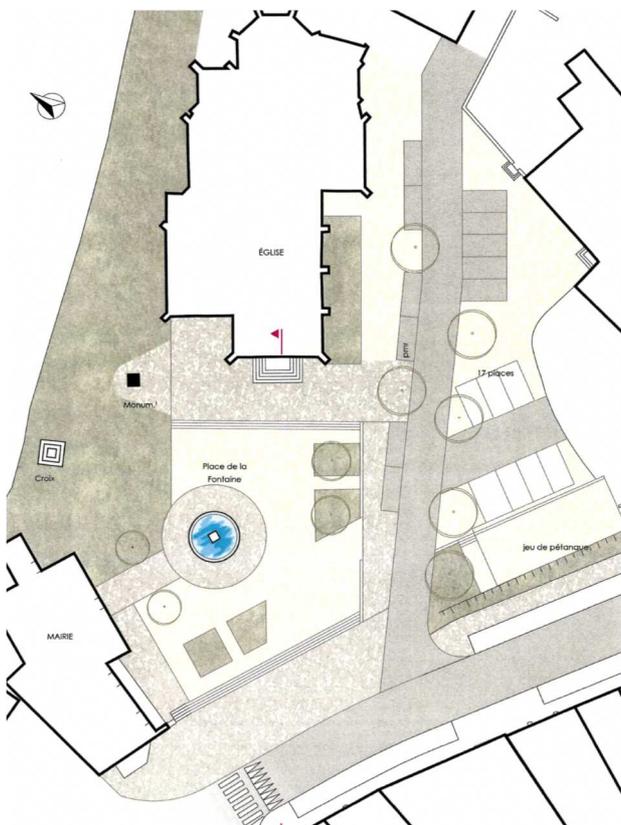
Aménagement avec conservation de la fontaine dans l'alignement de l'église et croix de mission.





Scénario 2

Aménagement avec déplacement de la fontaine dans l'alignement de la mairie, de l'église et déplacement de la croix de mission.



Scénario 3

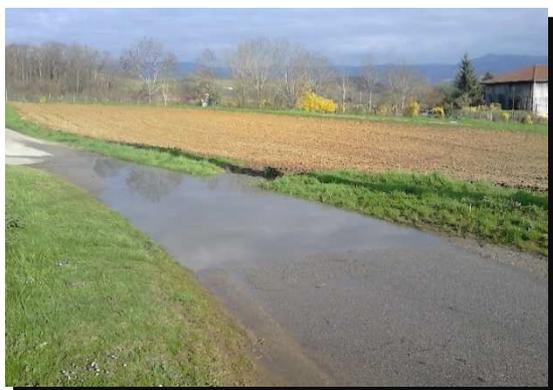
Aménagement avec déplacement de la fontaine à l'entrée de la mairie et déplacement de la croix de mission.



La commune en chantier

Chemin des Bruyères

Une tranchée a été faite au niveau de la banquette puis remplie en galets pour que l'eau puisse s'infiltrer et ne plus rester sur la route. (Chantier réalisé par Nicoud Thierry).



Avant travaux



Après travaux

Chemin du Goulet

Elaboration d'un dossier loi sur l'eau par ALP'ETUDES, suite à un refus de travaux par l'agence de l'eau : Rencontre et échange avec le service instructeur, élaboration du dossier loi sur l'eau, pour un cout de 3 132 €TTC.

Terrassement pour ancrage des enrochements, fourniture et mise en place de pierres d'enrochement de 1000 kg et 500 kg avec remise en état des berges pour un cout de 8 431 €TTC. (Chantier réalisé par l'Entreprise BONIN)



Avant



Après

Aménagement de l'espace père Bleu

Installation d'un coffret électrique sur le pilier de l'Espace père bleu pour un cout de 1771,11 €TTC (réalisé par VICAT Patrice).

+ Installation d'un point d'eau par les employés communaux sur le même pilier.



Travaux d'enrobé

- **Chemin de la colonie**



225 mètres x 2,80 m de large.

Remise en forme, reprofilage du chemin

Réalisation d'une couche d'imprégnation à l'émulsion au gravillon 6/10

Enrobé chaud 0/10 à raison de 140 kg/ m2

Coût : 10 698.00 €HT

- **Chemin de l'étang**

400 mètres x 2,80 m de large

Réalisation d'engravure, balayage de la voirie,

Couche d'accroche à l'émulsion, enrobés chaud 0/10 noir à raison de 140kg / m2

Coût : 11 680.00 €HT



- **Emplois de goudron sur l'ensemble de la commune**

Renforcement de chaussée à l'émulsion de bitume avec gravillonnage

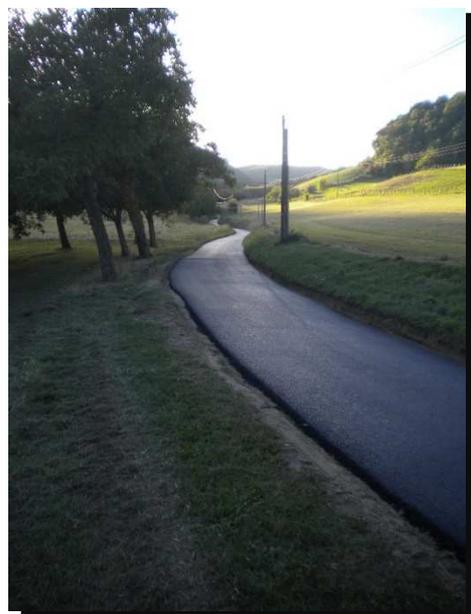
7.580 tonnes pour un coût de 13 280.16 €TTC (réalisé par la SARL VICAT Maurice)

- Chemin de la combe du lin

500 mètres x 2,80 m de large.

Réalisation d'engravure, balayage de la voirie, couche d'accrochage à l'émulsion, enrobés à chaud 0/10 noir à raison de 140 kg/ m2

Coût : 14 550.00 €HT



Réouverture de l'épicerie

Après quelques semaines de travaux d'aménagement, l'épicerie a réouvert ses portes pour la plus grande satisfaction de tous, le samedi 19 novembre 2016.

Bernadette a passé le relais à David et Karine qui vous accueillent du lundi au dimanche de 7h30 à 19h30 non-stop.



La municipalité leur a souhaité la bienvenue autour d'un verre à la mairie le 25 novembre en présence de la clientèle.



MISSION LOCALE
Pays du Sud-Grésivaudan

Jeunes de 16 à 25 ans, la Mission locale vous propose un accompagnement personnalisé avec de nombreux services :

- Offres d'emplois, contrats aidés
- Parrainage
- Formations professionnelles
- Orientation et évolution professionnelle
- Informations santé
- Garantie jeune
- Service civique
- ... et bien d'autre encore !

Vous serez forcément intéressé par l'un de ces thèmes pour préparer votre avenir. Venez rencontrer vos conseillères Magali et Mathilde les jeudis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h avec ou sans rendez vous au :

- Pôle des Services, 3 avenue Brun Faulquier, 38470 VINAY
- Et à St Quentin sur Isère 1 lundi par mois dans les locaux de la Mairie.

Contact : 04 76 38 83 42 ou missionlocale@pays-saint-marcellin.fr

Et rejoignez-nous sur Facebook

Vous êtes jeune et motivé(e), à la recherche d'une première expérience professionnelle sans diplôme ni expérience exigés ? Le Service Civique est fait pour vous!

Ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, il vous permet de vous engager sur des missions d'intérêt général : santé, culture, environnement, solidarité, citoyenneté, mobilité internationale etc.

La Mission Locale propose tout au long de l'année des missions de Service Civique sur St Marcellin, Vinay, Pont en Royans et les alentours.

Les missions sont :

- Ouvertes à tous les jeunes de 16 à 25 ans
- Sans conditions de diplôme
- Indemnisées 577,08€ net par mois
- De 6 mois, 24h par semaine
- Compatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel

Contact Mathilde ROUDET : mathilde.roudet@pays-saint-marcellin.fr ou l'accueil de la Mission locale 04.76.38.83.42.

LA MISSION LOCALE PAYS DU SUD-GRESIVAUDAN RECHERCHE DES PARRAINS/MARRAINES chefs d'entreprises, salarié(e)s, élus, jeunes retraité(e)s issu(e)s du monde économique, institutionnel ou associatif pour renforcer l'accompagnement des jeunes en recherche d'emploi et accroître l'égalité des chances.

Piloté conjointement par les services de l'Etat en charge de l'emploi (Direccte et Politique de la ville), ce dispositif Parrainage vise à mettre en relation un(e) « parrain /marraine» disposant d'un réseau, d'une expérience professionnelle reconnue avec un(e) «filleul(e)» rencontrant des difficultés d'intégration professionnelle.

Vous êtes intéressé(e)s, vous souhaitez en savoir plus :

VOS CONTACTS PARRAINAGE A LA MISSION LOCALE

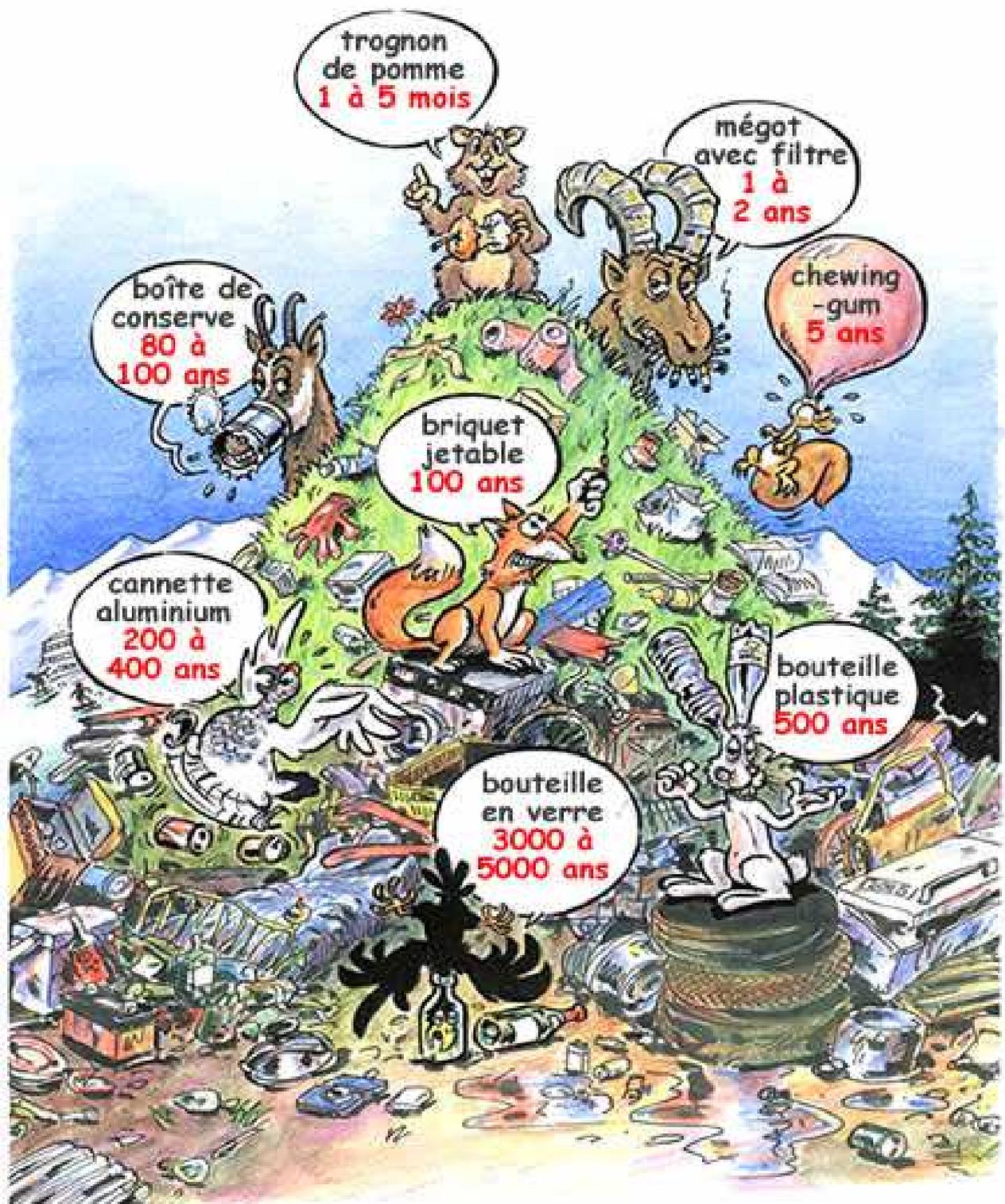
Cécile TABARDEL, responsable emploi

Maud de ROSSI, conseillère relations entreprises

Tél : 04 76 38 83 42

MAINTENANT, VOUS POUVEZ TRIER TOUS LES EMBALLAGES

COMBIEN DE TEMPS FAUT-IL POUR QUE LES DÉCHETS SE DÉCOMPOSENT DANS
LA NATURE ?





TOUS LES EMBALLAGES DANS LE CONTENEUR JAUNE

TOUS LES EMBALLAGES PLASTIQUES



TOUS LES FLACONS ET BOUTEILLES EN PLASTIQUE



BIEN VIDÉS, NON LAVÉS



TOUTES LES BARQUETTES, TOUS LES POTS



LES BLISTERS

TOUS LES EMBALLAGES SOUPLES ET FILMS EN PLASTIQUE

TOUS LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES

BIEN VIDÉS, NON LAVÉS



CANETTES, AÉROSOLS, BÔTES MÉTALLIQUES, BARQUETTES ALU, SACHETS SOUFLES, CAPSULES, COUVERCLES, DÉPERCULES, TUBES, BOUGIE CHAUFFE-PLAT, BOUCHONS MÉTALLIQUES

TOUS LES EMBALLAGES EN CARTONNETTE ET BRIQUES ALIMENTAIRES

MIS À PLAT



PETITS CARTONS PLIÉS



LES DÉCHÈTERIES

ENCOMBRANTS, VÉGÉTAUX, GRAVATS, PNEUS, DÉCHETS TOXIQUES, PILES, OBJETS EN PLASTIQUES, ÉLECTROMÉNAGER, ...



04 76 38 66 03
www.sictom.sud-gresivaudan.org

avec le soutien de :



Bibliothèque municipale - Hornum - 1901 - Illustration: P. - Bâtiment Municipal - P. - Eau - Emballages et Produits - Avec Météo



DÉCHETS MÉNAGERS DANS LE MOLOK

LES ORDURES MÉNAGÈRES



EN SAC, 30 LITRES MAXIMUM, FERMÉ



EMBALLAGES



PILES



VERRE



PRODUITS TOXIQUES



PAPIERS



METTRE DANS LE SAC D'ORDURES MÉNAGÈRES UNIQUEMENT CE QUI NE SE TRIE PAS.



LE COMPOSTAGE

Il est possible pour tous les habitants, ceux disposant d'un jardin (compostage individuel), mais aussi ceux qui résident en immeubles et copropriétés (compostage partagé) ou en appartement (lombricompostage).



Cap sur la nouvelle interco au 1^{er} janvier 2017

PAROLE DE PRÉSIDENT-E-S

Nouvelle étape...

La création de notre intercommunalité unifiée est autant un aboutissement qu'une nouvelle étape qui s'ouvre pour nos communes et notre territoire dès le 1^{er} janvier prochain.

Elle parachève plus de 40 années de coopérations sous diverses formes qui ont peu à peu contribué à faire émerger et structurer un bassin de vie constituant un cadre cohérent et pertinent d'actions publiques et respecte notre identité forgée au fil d'une longue histoire commune.

Cette fusion, nous l'avons souhaitée et portée avec volontarisme dès après les élections municipales de 2014 et avant même que la réforme territoriale et le schéma départemental de coopération intercommunale n'en dessinent le cadre et les contours.

Deux années durant, nous l'avons fondée pas à pas dans une réflexion qui a associé tous les élus volontaires à travers les ateliers de la fusion.

Ensemble, nous avons posé le socle de notre nouvelle communauté de communes. A l'échéance de quelques semaines il nous appartient de réussir sa mise sur orbite.

Une nouvelle étape s'ouvre donc pour nos communes et tous les habitants. A la clé, des coopérations plus simples dans le respect de la souveraineté de chacune des 47 communes, une action intercommunale plus lisible pour nos concitoyens, mais aussi plus proche d'eux.

L'enjeu est de bâtir autour d'un projet commun une intercommunalité plus forte, plus solidaire, qui pèse dans la compétition toujours plus vive entre les territoires.

C'est un beau challenge et nous ne manquons pas d'atouts pour réussir. Relevons-le ensemble !

Laura Bonnefoy
Frédéric De Azevedo
Jean-Michel Revol
André Roux

1^{er}
janvier
2017

communauté de communes
du Sud Grésivaudan*

* nom provisoire

47
communes

43 853
habitants

596 km²

Saint-Marcellin	8086	Saint-Gervais	553
Vinay	4062	Montaud	535
Chafte	2456	Saint-Pierre de Cherennes	494
Saint-Sauveur	2058	Notre Dame de l'Osier	473
Saint-Hilaire du Rosier	1941	Cras	458
Saint-Romans	1751	Chasselay	418
Saint-Vérand	1744	Morette	404
Saint-Quentin sur Isère	1331	Saint-Appolinard	398
Saint-Lattier	1273	Murinai	375
Saint-Just de Claix	1213	Auberives en Royans	373
Saint-Antoine l'Abbaye	1172	Vatilleu	364
l'Albenc	1110	Saint-André en Royans	327
Poliénas	1097	Chantesse	319
Varacieux	868	Rencurel	296
Pont-en-Royans	791	Serre Nerpol	296
La Rivière	773	Montagne	265
Izeron	711	Bessins	130
Chevières	693	Choranche	128
Cognin les Gorges	645	Quincieu	103
Saint-Bonnet de Chavagne	641	Presles	95
Beaulieu	628	Châtelus	92
Rovon	601	Beauvoir en Royans	84
La Sône	591	Malleval en Vercors	51
Teche	586		


658
élus


4 300
entreprises


13 500
emplois


20 500
logements

assemblée
communautaire
&
représentativité
au 1^{er} janvier 2017


74 conseillers
communautaires
répartition
par commune

1 2 3 6 12

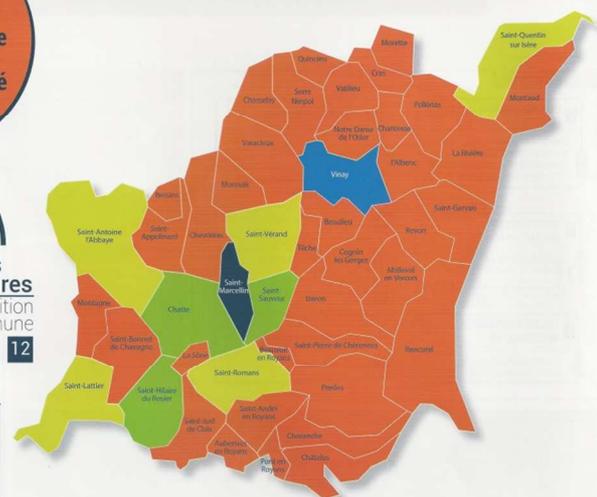
exécutif

PRÉSIDENT-E

1

VICE-PRÉSIDENT-E-S

15 (max)





Abonnement 20 Méga

OFFRES GRAND PUBLIC

Débit maximum descendant : 20 Méga
 Débit maximum montant : 5 Méga
 Engagement : 12 mois
 Frais de migration : 50 € TTC

Kit de connexion mis à disposition et garanti durant tout l'abonnement
 Installation du nouveau matériel prise en charge
 Intervention d'un technicien incluse en cas de S.A.V

Type	Prix
Abonnement Internet seul	34,90 € TTC/mois
Option téléphonie fixes illimitée vers les fixes en France et vers 50 destinations	6 € TTC/mois
Option téléphonie fixes illimitée vers les fixes en France et vers 50 destinations + mobiles en France métropolitaine	10 € TTC/mois
Option TV avec Vidéofutur : - Bouquet TNT HD - 8 Chaînes Premium - 1 000 films et séries inclus - 10 000 films et séries en VOD à tarif préférentiel (10 € TTC de dépôt de garantie prélevés uniquement le 1 ^{er} mois) Seule condition : antenne râteau préalablement installée sur le toit	10 € TTC/mois
Offre Triple Play - Abonnement Internet - Téléphonie illimitée vers les fixes en France métropolitaine et vers 50 destinations - Offre TV avec Vidéofutur	47,90 € TTC/mois

Abonnement 20 Méga

OFFRES PROFESSIONNELLES

Débit maximum descendant : 20 Méga
 Débit maximum montant : 5 Méga
 Engagement : 24 mois
 Frais de migration : 50 € HT

Kit de connexion mis à disposition et garanti durant tout l'abonnement
 Installation du nouveau matériel prise en charge
 Intervention d'un technicien incluse en cas de S.A.V

Services inclus dans les 2 packs :

- Abonnement Internet
- Appels illimités vers les fixes en France et vers 50 destinations
- Appels illimités vers les mobiles en France métropolitaine
- Hotline dédiée aux professionnels
- IP fixe disponible

Type	Prix
Pack Pro Standard : services ci-dessus	50 € HT
Pack Pro Integral : services ci-dessus + Garantie Temps Rétablissement J+1 (pour tout appel au service clients entre 9h et 12h du lundi au vendredi)	70 € HT

Vie Associative

Comme chaque année, le maire et le conseil municipal soulignent le dynamisme des associations et des bénévoles qui tous font preuve d'initiatives pour animer le village, sans compter ni leur temps ni leur peine.

Le maire demande à toutes les associations de passer régulièrement en mairie pour retirer le courrier qui peut y être adressé. Il peut s'agir de publicités mais aussi de lettres importantes. Merci à tous de ne pas laisser ces envois en souffrance.

Comité des fêtes - Président : Frédéric Genin	Tél. 04 76 64 25 62
Section Tennis de Table – Responsable : Lionel Avit	Tél. 04 76 64 29 33
Varacieux Sports Loisirs – Présidente : Marie-Laure Bois	Tél. 04 76 64 27 49
Les artistes en herbe - Présidente : Dominique Dussert	Tél. 06 15 21 00 23
Rugby Club Varacieux - Président : Cédric Giroud	Tél. 06 86 79 38 92
Sou des Ecoles - Présidente : Sandra Caillat	Tél. 06 15 86 66 12
Boule d'Été - Président : Pierre Galiana	Tél. 04 75 05 18 71
ADMR - Président : Norbert Metzloff	Tél. 06 17 76 49 20
FNACA – Président: Henry Marion	Tél. 04 76 64 20 76
Club " La bonne entente" - Président : Jean-Claude Convergne	Tél. 04 76 64 25 23
ACCA – Président : Marcel Burtin	Tél. 04 76 64 28 72
Objets d'antan, souvenirs de Varacieux – Président : Maurice Champon	Tél. 04 76 64 22 11
Crépuscule – Présidente : Eulalie Crosasso-Berne	Tél. 04 76 36 09 63
Ass. de défense des intérêts des usagers de la commune - Présid. : J.Genest	Tel. 09 54 67 43 57

Le Comité des fêtes

Nous pouvons nous féliciter de constater qu'il existe encore une vie associative et sociale à Varacieux, qui ne souhaite pas devenir un banal "village dortoir" ; œuvrons tous pour que cette situation perdure. Dans notre village, les associations sont actives et favorisent la rencontre, la convivialité, l'échange entre citoyens. Le Comité des fêtes y joue un rôle primordial pour apporter des divertissements, des fêtes et des spectacles, ce qu'il a encore très bien réussi en 2016, année de ses 40 ans dans sa forme associative actuelle !

Le travail des membres du Comité des fêtes et des bénévoles a été important, cependant il faut remarquer que les disponibilités de chaque citoyen se réduisent ; nous espérons toujours l'arrivée de "sang neuf" pour 2017 !

Faisons un rapide bilan des festivités de cette année 2016 :

12 Mars : concours de belote et de coinche

Jouer aux cartes, c'est toujours une affaire de spécialistes. Bonne participation (34 doublettes se sont affrontées) bien que le Samedi après-midi ne soit pas le meilleur moment pour cette activité. Les participants étaient en compétition principalement pour le plaisir de jouer aux cartes, et ce concours s'est déroulé dans une excellente ambiance.



23 Avril : repas de quartiers

Ambiance très conviviale à la salle des fêtes, mais il n'y avait qu'une centaine de participants. En effet, la réception faite au stade par le club de rugby, à la suite de la finale de 3° série du championnat des Alpes, malheureusement perdue par le RCV, a fait de la concurrence !

Encore merci aux convives pour leurs préparations culinaires

partagées entre tous et pour l'ambiance chaleureuse qu'ils ont donnée à la soirée, ainsi qu'à Daniel et Marie-Sophie dont le cocktail "Mai Tai" est devenu une tradition du repas de quartier.

Comme l'année passée, le groupement des quartiers Sud de Varacieux (hors village) a remporté le challenge du quartier le plus représenté et a reçu le trophée à la fin du repas, des mains du président du Comité des fêtes.

02 Juillet : rallye de Saint-Marcellin

Le Comité des fêtes a organisé seul l'installation et la gestion de la traditionnelle buvette à "la tranchée". Les spectateurs du rallye ont été nombreux à se désaltérer et à manger frites et hot-dogs, donc à permettre au Comité d'obtenir quelques revenus (pour payer les dépenses de la vogue...).

Du coup, la marche annuelle du Comité des fêtes, prévue le 03 Juillet, n'a pas pu être organisée, les bénévoles étant mobilisés par l'organisation et la gestion de la buvette du rallye à "la tranchée".

10 Juillet : 40 ans du Comité des fêtes

Pour fêter ses 40 ans, le Comité des fêtes a organisé un apéritif dinatoire à l'espace Père Bleu. Dans son allocution, Fred Genin, le président, a rappelé les faits marquants de ces 40 années et a remercié les membres du Comité des fêtes, anciens et actuels, ainsi que les anciens présidents.



Karène Genin, à l'aide d'un vidéoprojecteur, a réalisé un diaporama montrant l'histoire des manifestations du Comité grâce à des photos, dont certaines étaient vraiment "d'archive".

Belle participation des Varaciens à cette fête, mais le Comité des fêtes aurait souhaité une mobilisation plus forte des citoyens, montrant une reconnaissance et un soutien sans faille à ses actions.

24, 25 et 26 Septembre : voque de la Saint-Maurice

Une très belle vogue traditionnelle cette année, avec beaucoup de préparation par les membres du Comité des fêtes et les bénévoles, mais aussi beaucoup de public et le beau temps en cadeau.

Cependant, les forains ne sont pas venus très nombreux ; de plus, l'un d'entre-deux a affirmé qu'il allait venir avec de petites auto-tamponneuses, mais il n'est arrivé que le Samedi soir avec d'autres stands...

* Samedi 24, le concours de pétanque a réuni 76 doublettes qui ont profité du beau temps pour se répartir sur tous les espaces disponibles adaptés à leur jeu ; le "repas ravioles" dansant a attiré beaucoup de participants ; Mus'dance animait la soirée avec des musiques très variées et il y a eu de nombreux danseurs sur le parquet. Le feu d'artifice, très fourni et généreux, a complété cette soirée festive. Notons aussi que le repas ravioles était excellent !

* Dimanche 25, l'après-midi a commencé par une démonstration de zumba par "le foyer pour tous" de Beaulieu, puis est venu le corso fleuri, avec 3 chars décorés sur le thème des métiers anciens : le laboureur (avec Maurice aux commandes), le boulanger, et enfin le château fort. Pour l'occasion, plusieurs bénévoles du Comité des fêtes ont défilé en tenue d'époque.



Entre les chars s'étaient intercalés les danseuses de zumba, le club de rugby local (le célèbre RCV), les habituels objets roulants non motorisés, et 2 fanfares au style très différent : Adaka du Vercors (style "déjanté" mais super animation) et L'Echo de Tain-l'Hermitage (très classique). Ces sociétés de musique ont ensuite donné un concert sur la place du village, assistées par les danseuses de zumba. Sur la place se tenait en même temps la fête foraine, avec de nombreuses activités pour les enfants.

* Lundi 26, pour finir la fête, il y a eu une belle participation au concours de boule lyonnaise, en doublettes, au boulodrome.

19 Novembre : mondée

Une mondée très réussie : 130 participants ont mondé avec habileté 600 kg de noix (précassées).

Comme chaque année, cette soirée s'est déroulée dans une excellente ambiance, des chanteurs (et une chanteuse) occasionnels ont assuré l'animation avec l'aide de Bruno et Fred.

Le traditionnel casse-croûte, toujours très apprécié et le tirage de la tombola ont terminé la soirée.



En Décembre : illuminations

Tous les 8 Décembre, vous êtes invités à illuminer votre maison (tout en restant, autant que possible, économes en énergie). Le verre de l'amitié (vin chaud...) est offert à toute la population de Varacieux le samedi suivant le 8 Décembre devant la mairie !

*** Petit rappel : les plannings de la salle des fêtes et de l'Espace Père Bleu sont gérés par le Comité des fêtes. Les locations permettent de maintenir les installations en état et d'acheter du matériel, de la vaisselle...**

Le bilan est exposé chaque année lors de l'assemblée générale, et les achats sont discutés par les participants à cette AG.

➔ L'assemblée générale du Comité des fêtes est prévue le Vendredi 27 Janvier 2017. Toutes les personnes qui souhaitent s'informer sur nos activités et/ou rejoindre l'association y sont invitées !

Le calendrier des festivités 2017 devrait être le suivant :

18 Mars concours de belote/coincbe, 20 Mai repas de quartiers, 23 et 24 Septembre vogue de la St-Maurice, 11 Novembre mondée, 9 Décembre réception qui suit les illuminations.

Les dates de chaque événement vous seront aussi communiquées le moment venu par la presse, et de plus par affichage pour certaines festivités... Ces informations seront accessibles sur notre site internet : <http://comite-varacieux.sud-gresivaudan.org> où vous pourrez trouver des renseignements et des photos sur les événements.

L'équipe du Comité des fêtes tient à remercier la commune de Varacieux, les sponsors, les bénévoles de l'association, les autres aidants bénévoles, les intervenants qui ont permis le bon déroulement des festivités, et bien-sûr, le public, principal moteur de tous nos projets.

Nous souhaitons à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et une très belle année 2017 !

Le mot du Président :

Ça y est, encore une bonne année passée au sein du Comité des fêtes ; et en 2016 aussi, nous ne pouvons que nous féliciter de la bonne réalisation de toutes nos manifestations.

Au début de l'année, le Bureau a été modifié par le départ de 2 personnes qui ont souhaité prendre un peu de recul dans les tâches administratives, mais qui restent membres actifs de l'association, et à qui j'exprime un grand merci pour tout ce qu'elles ont pu apporter au Comité. Claudine, trésorière et Valérie, trésorière-adjointe, ont été remplacées respectivement par Stéphanie Bechon et "Manu" Mayet que je remercie pour leur implication dans leurs nouvelles fonctions.

Je suis satisfait de constater que l'organisation des manifestations s'est améliorée en 2016 par une bonne répartition des tâches dans toute l'équipe du Comité.

Cette année encore, la vogue de la Saint-Maurice fut une grande réussite, grâce à la météo bien-sûr, mais aussi à l'action de toute l'équipe.

Samedi, nous étions inquiets pour le concours de pétanque vu la raréfaction des terrains adaptés au jeu, en raison de l'aménagement des abords de l'école, mais les 76 (!) doublettes inscrites ont pu jouer. Grand merci à Valérie Rey et à Georges Callet pour la bonne gestion de ce concours (ça n'est pas si simple qu'on peut le penser). La soirée a été très réussie et je remercie tous nos bénévoles qui ont œuvré pour ça, ainsi que Mr Guillet (traiteur à St-Romans) et son équipe pour la qualité du repas, et Mus'dance pour l'animation.

Dimanche, en raison des contraintes du plan "Vigipirate", il a fallu bloquer l'accès routier au centre du village pendant le corso. Je tiens à remercier Thierry Nicoud et son Entreprise pour la mise en place de plots en béton ainsi que Florian Germain pour le blocage de la route par son tracteur.

Je tiens à remercier tous les membres du Comité des fêtes ainsi que tous les bénévoles qui ont œuvré cette année, mais aussi toutes les années passées, pour que notre village conserve son identité en bonne partie grâce aux activités et aux manifestations que nous leurs avons proposé.

Toutefois, il serait dommage qu'une initiative individuelle puisse empêcher le Comité des fêtes et les autres associations de continuer à apporter une vie sociale à notre village et à en faire vivre l'esprit.

Je remercie la commune, les sponsors et tous les Varaciens, Varaciennes et amis des communes voisines pour leur participation et leur soutien à toutes nos manifestations. Sans eux, le Comité des fêtes ne serait rien...

Tous ceux et celles qui souhaitent connaître nos activités ou nous rejoindre sont invités à l'Assemblée Générale du Comité des fêtes, qui aura lieu le Vendredi 27 Janvier 2017 à 20h à la salle de la mairie. La présence de tous les présidents d'associations de Varacieux est vivement souhaitée pour la mise au point du calendrier 2017.

Nous vous souhaitons, de ma part et de la part de tous les membres du Comité des fêtes, d'excellentes fêtes de fin d'année et une "super" année 2017. Merci à tous !

Section tennis de table

2015-2016 fut une excellente saison pour la section tennis de table du comité des fêtes.

En effet, pas moins de 15 jeunes pongistes ont suivi régulièrement les entrainements du vendredi soir, de 17h30 à 19h15, composé de deux groupes.

Une saison, très agréable avec des jeunes motivés dans un esprit convivial, bien connu dans notre village.

Chaque semaine, des thèmes de jeu permettaient de faire découvrir un peu plus les facettes de ce sport qui nécessite de la concentration et de l'adresse. Pas d'esprit de compétition, seul le plaisir compte et pour les plus accrocs de faire de nets progrès.

Les parents ont pu aussi participer aux entrainements : ce qui donnait une motivation supplémentaire à leurs jeunes pousses, et une aide précieuse à Lionel, leur éducateur.

De plus, grâce aux bénéfices du comice agricole de 2015 auquel nous avons contribué avec les parents, les jeunes ont pu suivre une demi-journée de stage pendant les vacances de Noël, avec la participation de Patrick Peillex, entraîneur diplômé du club de Têche. Cette expérience sera partie remise, car l'approche d'un autre éducateur apporte de précieux conseils.

Pour cette saison, 9 jeunes suivent les entrainements toujours dans un bon état d'esprit, motivés, et désireux de progresser. Notons le retour en compétition de Dylan Seyssel à Varacieux après trois saisons à Têche ; et la présence d'Esteban Becker, toujours licencié Têchois, évoluant en championnat par équipe de 3. Ces deux jeunes jouant un rôle de coach, sont des atouts précieux pour les autres.

Une réelle osmose existe entre tous, malgré les différents niveaux, les petits pongistes aiment venir taquiner la petite balle au sein de leur village.

Comme l'année précédente, quelques jeunes Varaciens pourront effectuer des après-midi de stage au club de Têche avec Patrick, pendant les congés scolaires, histoire de se mesurer à d'autres joueurs de niveaux différents.

La section est toujours reconnaissante du soutien de la mairie et du comité des fêtes, pour le prêt de la salle, qui permet aux jeunes Varaciens de pratiquer leur sport favori dans leur village.

Meilleurs vœux de bonheur à toutes et à tous.



Varacieux Sports Loisirs

Pour la 5ème année consécutive et sous un beau soleil, Varacieux Sports Loisirs a organisé son trail des Chambaran, de plus en plus renommé.

Pas moins de 50 bénévoles étaient à pied d'œuvre très tôt, pour faire en sorte que chacun prenne son poste en temps voulu.

Au total 407 participants sont venus fouler les chemins, les sous-bois et découvrir les magnifiques paysages de nos Chambaran.

Les coureurs sur 5, 11, 22 et 30 kms étaient 207 soit 20 coureurs de plus que l'année précédente.

Les jeunes sur 900 m, 1,200 et 2,400 m étaient 54 soit un peu moins que l'an passé.

Les entraînements précédant le trail ont permis à beaucoup d'enfants de se mettre en confiance.

Pour faciliter et améliorer la qualité du trail, la section a investi dans la location d'un système de chronométrage avec la présence de « L'Chrono » qui a permis de rendre des classements aux coureurs dans les plus brefs délais sans erreurs possibles.

135 marcheurs sont partis dès 7h30, pour se faire plaisir sur les traces de l'ancien cross du Mollard, en passant par les grottes de Mandrin.

Deux superbes parcours sur 9 et 15 km ont fait sensation pour tous les adeptes de randonnées.

Deux nouvelles disciplines fortement appréciées se sont ajoutées :

-un parcours de 5 km en joelettes pour les personnes porteuses d'un handicap physique, entourés de leurs parents et amis

- un autre parcours de 5 km canicross permettant de courir, sans chrono avec son chien

Non seulement les coureurs primés ont été récompensés mais tous les participants ont eu un lot souvenir de leur belle matinée Varacienne.

Après toutes les arrivées, participants, spectateurs et bénévoles ont pris plaisir à se retrouver autour d'un verre ou avec le plateau repas proposé sur réservation.

Le challenge du trail des « Chambaran Vercors » réunissant 5 courses des environs (la ronde de St Marcellin, le sacré trail des collines à Tullins, le trail des Coulmes, les drayes du Vercors et le Trail des Chambaran) a motivé beaucoup de coureurs en 2016 ; les vainqueurs de ce challenge ont été récompensés chez le sponsor, fin octobre.

Pour terminer 2016 et remercier tous ses précieux sponsors : la mairie de Varacieux, les communes voisines, les propriétaires des terrains, les entreprises, les commerçants ainsi que tous les bénévoles, une soirée « beaujolais » a été organisée le vendredi 18 novembre à la salle des fêtes dans une ambiance très conviviale et décontractée.

Prochain rendez-vous en septembre 2017 pour la sixième édition.

Marie Laure Bois et toute son équipe vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous et meilleurs vœux pour 2017.



Le Rugby Club Varacieux

Cette année 2016, qui s'achève, fut riche en émotions : une saison sportive aboutie avec à la clé une nouvelle finale de championnat des Alpes au stade Lesdiguières de Grenoble (finale malheureusement perdue face à Saint-Laurent du Pont malgré le soutien massif, une fois encore, des supporters Orange et Noir!), un parcours honorable en championnat de France qui prend fin en huitième de finale contre le RC Les Plages. L'apothéose étant sans conteste la journée du 18 juin, date du quarantième anniversaire du RCV. Ce jour-là, la grande famille du rugby Varacien s'est réunie avec un plaisir non dissimulé pour se délecter du savoureux menu concocté par le président Giroud et sa brigade de bénévoles. Un an de préparation pour un résultat à la hauteur (match des anciens, démonstration des jeunes pousses, animations, expo photos, repas dansant, feu d'artifices...). Que de fabuleux souvenirs!



Pour cette nouvelle saison (2016-2017), on prend "presque" les mêmes et on recommence. Le bureau reste inchangé avec Cédric Giroud à la présidence, Sandrine Viney à la trésorerie et Laure Marchand au secrétariat, épaulés par une poignée de bénévoles (une poignée que l'on souhaiterait parfois un peu plus conséquente!). Côté sportif, Jérôme Jullien et Fabrice Pétriment ont gardé les rênes de l'équipe sénior. Ils disposent d'un effectif d'une petite trentaine de licenciés, seuil tout juste suffisant pour le bon fonctionnement de l'équipe si on prend en compte les absents et les blessés. De plus le calendrier décousu ne facilite pas le travail dans la continuité. Malgré ces aléas, le début d'exercice est excellent avec trois victoires en autant de rencontres dont deux à l'extérieur, une dynamique à conserver! L'école de rugby fonctionne toujours en entente avec Saint-Marcellin, forte de 17 petits Varaciens dont l'encadrement est assuré, côté Orange et Noir, par Jean-Christophe Carlin et Léo Blanc. Profitons de ces quelques lignes pour remercier Karine Carlin qui a souhaité prendre du recul cette année après plusieurs saisons passées auprès de nos chères têtes blondes!

Pour assurer la pérennité du club, l'association propose tout au long de l'année des manifestations : matinée diots/crozets du mois d'octobre qui a connu un vif succès, matinée boudins (11 décembre 2016), tournée des calendriers dans le village (fin novembre/début décembre), loto (18 février 2017) et concours de pétanque (début juin). Le RCV peut également compter sur le soutien moral, financier et logistique de ses partenaires (municipalité, entreprises et artisans locaux) et tient à les remercier. Un grand merci, pour finir, à l'ensemble des sympathisants qui supportent l'équipe et le club.

Amitiés sportives et à très bientôt sur le bord des terrains.

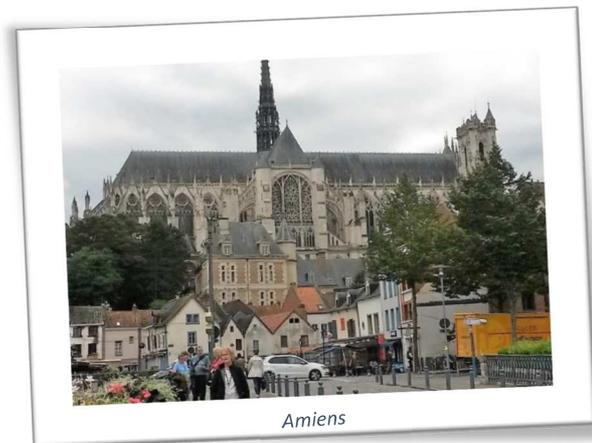
Club « La Bonne Entente »

Avec 68 adhérents, sous la présidence de Jean-Claude CONVERGNE, le club poursuit tranquillement ses diverses activités :

- 23 personnes pratiquent la Gym Douce tous les mercredis de 18h à 19h
- Les 2° et 4° jeudis après-midi de chaque mois sont consacrés aux jeux de cartes et de société
- Les concours de belote/coinche de fin février et fin juin (avec la pétanque en plus) ont connu une belle affluence, dans une ambiance joyeuse.
- Le Repas Paella du printemps a également été un agréable moment de partage



- Deux sorties d'une journée ont eu lieu : le 3 mai pour prendre le petit train de l'Ardèche et le 7 juillet pour une croisière sur la Loire (très belle journée)



- Une nouveauté : début septembre, 10 personnes ont pris le TGV pour Amiens et sa magnifique cathédrale ; logement 2 nuits en Auberge de Jeunesse avec de bons moments de rigolade ! On apprend à se connaître quand on partage la même chambre ! A refaire ! Une nouvelle destination est à l'étude.
- 54 convives ont partagé le repas annuel au restaurant 3A à Chatte.
- Une forte demande se fait sentir pour la création d'une "section marche", périodicité et jour d'activité à définir !

DATES à RETENIR pour 2017 :

- **Jedi 19 janvier** : concours de dictée, primé !!
- **Vendredi 3 Février** : Concours de belote/coinche
- **Mercredi 5 Juillet** : Concours de belote/coinche/pétanque
- ➔ **ASSEMBLEE GENERALE le jeudi 26 Janvier**, salle de la Mairie
- Venez nombreux nous rejoindre avec de nouvelles idées d'activités !

Le Bureau du Club vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année

La Boule d'Été

Comme chaque année, l'année bouliste 2016 aura apporté son lot de distractions et de satisfactions aux joyeux sociétaires de La Boule d'été. Un seul regret pour eux : la courte durée de leur saison bouliste. En effet, pratiquant un jeu de plein air et donc tributaire du temps nos boulistes n'exercent leur loisir favori que sur un temps très limité, s'étendant de début mai à fin septembre. Et c'est sur cette courte durée de cinq mois que sur les jeux et le local du boulodrome règne une effervescence particulière digne des jours d'élections. Qu'on en juge : sur cette période sont organisés une douzaine de concours de sociétaires, les challenges Fanjas, Viossat et le concours de la Vogue, ce dernier clôturant la saison.

Si la saison proprement bouliste est courte bien que dense, heureusement les moments conviviaux n'ont pas manqué. En effet, en plus des habituels repas qui viennent clôturer les concours de sociétaires, les membres de la société se sont retrouvés début mars au restaurant Brun de Saint Lattier pour déguster un menu cabri, et bien sûr le 14 juillet autour de leur traditionnel méchoui, répondant ainsi à une des vocations de la Boule d'été d'être un lieu de loisir dédié à la détente, à l'amitié et à la convivialité.

La Boule d'été vous donne rendez-vous à la salle des fêtes le dimanche 22 janvier pour sa matinée boudins.

Bonne et
heureuse année
à tous !



FNACA

1962-2017. Il y aura 55 ans, le 19 mars 2017, dix années de conflits armés venaient de prendre fin en Afrique du nord ; conflit pour lequel près de deux millions de jeunes hommes ont donné 2 années de leur vie, en moyenne, avec abnégation, courage et sens du devoir ! Près de 30 000 d'entre eux ne devaient jamais en revenir.

55 ans plus tard, leur association spécifique, la FNACA, première association nationale d'anciens combattants, entend toujours agir et témoigner. C'est pourquoi la FNACA est toujours présente chaque 19 mars devant le monument aux Morts pour une journée de souvenir et de recueillement, ainsi que le 11 novembre et le 8 mai.

L'ACCA de Varacieux compte 91 sociétaires.

Régulation du grand gibier : 96 chevreuils et 2 cerfs sont attribués pour 3 ans ; les chevreuils sont répartis entre 3 équipes ; chaque année 1 chevreuil prélevé est distribué aux propriétaires des terrains.

Régulation des prédateurs : durant la saison 2015/2016 ont été prélevés 14 renards, 128 corneilles, 1 blaireau, 4 fouines, sans compter le prélèvement des piègeurs.

Petit gibier de plaine :

- Le gibier emblème de la chasse et des chasseurs " le lièvre" : cette année réalisation du quota soit 30 animaux en 3 demi-journées.
- 32 faisans reproducteurs ont été lâchés en janvier 2016, une nichée trouvée, 630 oiseaux sont lâchés pendant la saison de chasse.

Nous sommes toujours à la recherche d'un terrain ou d'une maison proche du village, pour créer une maison de la chasse.

Bonnes fêtes et bonne année 2017.



L'ADMR, la référence du Service à Domicile

Une grande diversité pour répondre à vos besoins

Service Autonomie : assure le quotidien des personnes accidentées, handicapées ou âgées :

- Ménage, entretien du linge, courses
- Aide et accompagnement,
- Préparation des repas,
- Portage des repas,
- Télé Assistance Filien ADMR

Confiez vos enfants à nos services familles :

- Garde d'enfants à domicile
- Soutien aux familles
- Action socio-éducative (TISF)

L'ADMR est agréée qualité

Reconnus par les grandes institutions nationales et départementales, les services peuvent être pris en charge par l'Etat, les collectivités locales ou les organismes sociaux.

50 % des coûts restant à la charge du bénéficiaire **sont déductibles des impôts.**

Au sein de notre association, nos bénévoles et nos salariés conjuguent leurs talents au quotidien pour vous apporter le meilleur service, tant sur le plan technique que sur le plan humain.

Pour tous renseignements : Tél. : **04.76.64.26.08 – 06.86.12.53.37**

Le bureau de Saint Sauveur place de l'Eglise est ouvert :

Le lundi de 14h à 18h, le mardi et jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h

Le mercredi de 8h à 12h

Les Artistes en Herbe

Créée le 18 Décembre 2009, l'Association « Les Artistes en Herbe » regroupe deux pôles d'activité : un atelier d'expression pictural « 1, 2, 3 couleurs » d'une part, et la chorale « Les Vocalises » d'autre part.

L'atelier « 1, 2, 3 couleurs », animé par Madame Virginie PICCARDI propose des cours de dessin, de peintures (aquarelle et acrylique) et de pastel, tous les mardis (hors vacances scolaires) de 18h à 20h dans les locaux de l'ancienne école. Une exposition annuelle est organisée généralement au printemps de l'année en cours. Cette année, le cours n'accueillant que trois participants, l'exposition n'aura pas lieu.

La chorale « Les Vocalises », dirigée par Madame Vanessa SOARES, interprète un répertoire varié alliant le chant Gospel aux variétés françaises et étrangères. Les répétitions ont lieu tous les jeudis (hors vacances scolaires) de 19h15 à 20h45 dans la salle de l'ancienne école. En début d'année, la chorale comptait 26 adhérents.

Durant l'année 2016, plusieurs concerts ont été donnés : le 20 Mai en l'Eglise de Varacieux, le 30 Septembre en l'Eglise de Quincieu, en partenariat avec la chorale « Sing for you » de St Gervais. En effet, cette chorale, également dirigée par Vanessa SOARES, travaille le même répertoire, ce qui permet de porter à plus de 40 le nombre de choristes lors des concerts communs. Les deux chorales ont également été invitées par la chorale de St Quentin à participer à leur concert du 25 juin 2016. Cette année, une participation au Téléthon est prévue, de façon bénévole par le biais d'un concert en l'Eglise de Cras, le 3 Décembre.

Lors de l'Assemblée Générale qui a eu lieu le 14 janvier 2016, un nouveau bureau a été élu :

Président : Dominique DUSSERT

Trésorière : Claudine MEUGNIOT

Secrétaire : Louise DELOCHE

Les Vocalises continuent de s'étoffer, pour le plus grand plaisir de ses participants.

Crépuscule

2016 a débuté sous le signe du rythme et de la fête pour l'association Crépuscule qui organisait en mars sa première soirée Zumba : Nathalie Rey, professeur de Zumba à Chatte, est venue donner de sa bonne humeur et de sa vitalité et ce fut une réussite. Elle a su, dès les premiers enchainements, mettre le feu à la salle des fêtes de Varacieux ! Une explosion d'énergie positive ! Tout d'abord pour un public novice, puis une partie fitness pour les plus habitués, tous purent profiter d'un vrai moment de détente. Chacun est reparti de la soirée "en sueur" mais ravi de cette belle soirée.



Grâce aux bénéfices de cette soirée, 23 enfants et jeunes de l'IME Gingkobiloba de Vinay ainsi que tous leurs éducateurs sont partis pour le petit train de l'Ardèche. Depuis 3 ans déjà, l'association Crépuscule peut, grâce à vous, offrir à tous ces enfants et ces jeunes leur voyage de fin d'année. Ils purent ainsi découvrir le "Mastrou" pour une ballade dans les gorges du Doux au sein d'une nature brute et préservée. Ils furent emballés par le voyage et surtout très impressionnés par les passages dans les tunnels où ils purent découvrir les chauves-souris. Puis, quelle surprise pour eux de devoir descendre du train pour voir se retourner la locomotive sur un pont tournant, avant d'être replacée en tête de convoi. Une sortie qui restera longtemps dans la mémoire des petits et des grands.



L'association Crépuscule a aussi participé cette année à l'aide au financement d'une semaine au ski à l'Escandille d'Autrans pour des adolescents porteurs d'autisme et de trisomie, ainsi qu'à l'aide au financement d'une semaine à Toulon pour de jeunes enfants autistes et trisomiques.

En septembre, l'association Crépuscule a mis en place une opération calendriers afin de permettre à nos jeunes de continuer pendant l'année scolaire leur activité voltige équestre et équitation. Un souci de financement menaçait très sérieusement cette activité qui, pour eux, est un incroyable outil pédagogique et éducatif. Nous tenons à profiter de ces lignes pour remercier tous les professionnels Varaciens mais aussi Vinois et Saint-Marcellinois d'avoir accepté de participer à la création de ce calendrier. Celui-ci est maintenant vendu par les familles de l'IME et nous connaissons les résultats de l'opération en fin d'année.

L'association vous donne d'ores et déjà rendez-vous en mars prochain pour le retour de sa traditionnelle matinée diots et au printemps pour une soirée Zumba. Un grand merci à tous les bénévoles de l'association pour leur engagement et leur temps.

Objets d'Antan, les journées du patrimoine

Mettre en valeur toutes les collections d'objets de la maison et les outils agricoles et artisanaux n'a pas pu être réalisé l'année dernière, faute de temps mais voilà qui est fait: les deux salles d'exposition sont organisées et accueillantes.



Vous aviez visité l'école, la maison au dernier étage de la mairie, vous avez découvert cette année les "ateliers" de maréchal-ferrant, d'ébéniste, de cordonnier, de couturière, laiterie et même la ganterie dans les locaux de l'espace Père bleu.

Depuis le début du mois d'août, "l'équipe restreinte" de l'association a cloisonné et organisé l'étage du local technique après l'aménagement de sa façade Est, réalisé par le conseil municipal.

Puis sont sortis des caisses marteaux, tenailles, serpes, faux, scies, gouges, herminettes, guillaumes de toutes tailles et tant d'autres outils, fabriqués en usine ou, à sa main, par un artisan ou un paysan.

L'espace est animé par des mannequins et comme les collections sont nombreuses et variées, tout ne peut être exposé alors les métiers seront mis en scène à tour de rôle, lors des futures journées du patrimoine.

Bien sûr il manque nombre d'étiquettes pour identifier tous les outils ou raconter leur histoire, mais cela viendra.

Il y a chaque année un ou plusieurs thèmes développés plus amplement. Cette année nous avons décidé de raconter les vieux métiers du village en les associant à leur maison.

Pour cela, des photos du siècle dernier ont été collées sur un ancien plan de la grande rue et, du nord au sud, chaque maison a été reliée à son histoire, de son origine à ses propriétaires actuels.

Il y a à peine un siècle, chaque porte ouvrait sur un commerce ou un artisanat, ou les deux parfois parce qu'un cafetier pouvait être aussi galocher ou coiffeur tout comme le facteur fabriquait des jougs pour les vaches.

Tous les lieux d'exposition ont connu un franc succès malgré la pluie. En début de soirée, les chaudières fumantes attendaient les convives, toujours plus nombreux à s'attabler devant la fameuse soupe au lard dans une ambiance chaleureuse.

L'association a un nouveau défi à relever: les salles d'exposition forment un écomusée et il convient de lui trouver un nom. Mais pour cela nous mettrons à contribution tous ceux qui le désirent.



Sou des écoles



Le sous des écoles à l'honneur de vous présenter son nouveau bureau :

- Mme CAILLAT Sandra, Présidente
- Mr MICHEL Joachim, Trésorier
- Mme DAVID Mélanie, Secrétaire

Nous avons prévu les dates de manifestations suivantes :

- Le 16 décembre 2016 a eu lieu la 1^{ère} Boum de Noël
- **Dimanche 15 janvier 2017** : Bourse à la puériculture avec galette des rois
- **Samedi 8 avril 2017** : Chasse aux œufs avec la traditionnelle vente de pognes et brioches
- **Dimanche 4 juin 2017** : Vide grenier
- **Samedi 1^{er} juillet 2017** : Kermesse de l'école

Nous espérons vous voir nombreux.

Toutes les personnes désirant nous aider seront les bienvenues afin de faire de ces manifestations une réussite.

Pour nous contacter :

- La boîte aux lettres de l'école
- L'adresse mail : souvaracieux@orange.fr

Nous vous remercions par avance de l'investissement personnel que vous nous offrirez.





Don du sang

Date	Lieu	Début	Fin
lun 06 mars 17	ST MARCELLIN	16:30	20:00
mar 07 mars 17	ST MARCELLIN	16:30	20:00
lun 10 juil 17	ST MARCELLIN	16:30	20:00
mar 11 juil 17	ST MARCELLIN	16:30	20:00
lun 02 oct 17	ST MARCELLIN	16:30	20:00
mar 03 oct 17	ST MARCELLIN	16:30	20:00
lun 18 déc 17	ST MARCELLIN	16:30	20:00
mar 19 déc 17	ST MARCELLIN	16:30	20:00
lun 06 mars 17	ST MARCELLIN	08:30	12:00
lun 10 juil 17	ST MARCELLIN	08:30	12:00
lun 02 oct 17	ST MARCELLIN	08:30	12:00
lun 18 déc 17	ST MARCELLIN	08:30	12:00
ven 12 mai 17	ST MARCELLIN	08:30	11:30
lun 13 févr 17	VINAY	16:30	20:00
mar 16 mai 17	VINAY	16:30	20:00
lun 17 juil 17	VINAY	16:30	20:00
mar 26 sept 17	VINAY	16:30	20:00
lun 11 déc 17	VINAY	16:30	20:00

Georges Payre-Ficout maire de

Varacieux

*le conseil municipal, les employés communaux, vous
souhaitent une **année haute en couleur** et vous convient à
la cérémonie des vœux à la salle des fêtes.*

Samedi 7 janvier 2017 à 17 h 30

*Vous êtes tous attendus, particuliers, professionnels, associations, afin de
commencer l'année en toute convivialité*